

# COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE REMY COINTREAU AU 31 MARS 2015

## Compte de résultat consolidé

<i>Au 31 mars, en M€</i>	<i>Notes</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Chiffre d'affaires</b>	15	<b>965,1</b>	<b>1 031,6</b>	<b>1 193,3</b>
Coût des produits vendus		(347,0)	(413,4)	(456,4)
<b>Marge brute</b>		<b>618,1</b>	<b>618,2</b>	<b>736,9</b>
Frais commerciaux	16	(374,2)	(379,8)	(403,3)
Frais administratifs	16	(89,4)	(89,6)	(89,8)
Autres produits et charges	16	1,5	1,4	1,6
<b>Résultat opérationnel courant</b>	15	<b>156,0</b>	<b>150,2</b>	<b>245,4</b>
Autres produits et charges opérationnels	18	0,5	(4,9)	(7,5)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>156,5</b>	<b>145,3</b>	<b>237,9</b>
Coût de l'endettement financier net		(24,0)	(22,8)	(22,1)
Autres produits et charges financiers		(5,7)	(3,4)	2,1
<b>Résultat financier</b>	19	<b>(29,7)</b>	<b>(26,2)</b>	<b>(20,0)</b>
<b>Résultat avant impôts</b>		<b>126,8</b>	<b>119,1</b>	<b>217,9</b>
Impôts sur les bénéfices	20	(33,5)	(45,8)	(72,0)
Quote-part dans le résultat des entreprises associées	5	(0,7)	(10,9)	(15,5)
<b>Résultat net des activités poursuivies</b>		<b>92,6</b>	<b>62,4</b>	<b>130,4</b>
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	21	-	-	-
<b>Résultat net de l'exercice</b>		<b>92,6</b>	<b>62,4</b>	<b>130,4</b>
Dont :				
part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		-	-	-
part attribuable aux propriétaires de la société mère		92,6	62,4	130,4
<b>Résultat net par action des activités poursuivies (€)</b>				
de base		1,91	1,27	2,67
dilué		1,91	1,27	2,66
<b>Résultat net par action - part attribuable aux propriétaires de la société mère (€)</b>				
de base		1,91	1,27	2,67
dilué		1,91	1,27	2,66
<b>Nombre d'actions retenu pour le calcul</b>				
de base	10.2	48 432 694	49 180 683	48 880 252
dilué	10.2	48 479 943	49 311 783	49 010 681

## État consolidé du résultat global

<i>Au 31 mars, en M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Résultat net de la période</b>	<b>92,6</b>	<b>62,4</b>	<b>130,4</b>
Variation de valeur des instruments de couverture	(36,7)	11,0	5,0
Écart actuariel sur engagements de retraite	(2,6)	(0,4)	(3,1)
Variation de valeur des titres AFS	0,1	(0,1)	0,3
Effet d'impôt associé	14,9	(3,7)	(0,7)
Variation des écarts de conversion	41,8	(11,6)	1,6
<b>Résultat global enregistré en capitaux propres</b>	<b>17,5</b>	<b>(4,8)</b>	<b>3,1</b>
<b>Total du résultat global pour la période</b>	<b>110,1</b>	<b>57,6</b>	<b>133,5</b>
Dont :			
part attribuable aux propriétaires de la société mère	109,8	57,7	133,5
part attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,3	(0,1)	-

# État consolidé de la situation financière

Au 31 mars, en M€	Notes	2015	2014	2013
Marques et autres immobilisations incorporelles	3	490,6	480,5	480,2
Immobilisations corporelles	4	215,6	190,9	173,1
Part dans les entreprises associées	5	45,6	38,8	52,8
Autres actifs financiers	6	95,5	93,2	89,9
Impôts différés	20	41,7	31,7	47,2
<b>Actifs non courants</b>		<b>889,0</b>	<b>835,1</b>	<b>843,2</b>
Stocks	7	1 109,1	1 024,6	945,9
Clients et autres créances d'exploitation	8	248,7	202,7	255,5
Créances d'impôt sur les résultats		16,9	16,9	0,8
Instruments financiers dérivés	14	0,8	12,8	6,3
Trésorerie et équivalents	9	74,1	186,3	186,8
Actifs destinés à être cédés	2	-	-	28,8
<b>Actifs courants</b>		<b>1 449,6</b>	<b>1 443,3</b>	<b>1 424,1</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>2 338,6</b>	<b>2 278,4</b>	<b>2 267,3</b>
Capital social		77,9	77,6	81,4
Prime d'émission		693,9	680,9	828,6
Actions auto-détenues		(9,6)	(13,7)	(97,4)
Réserves consolidées et résultat de la période		272,5	267,2	270,7
Écarts de conversion		40,2	(1,2)	10,3
<b>Capitaux propres - part attribuable aux propriétaires de la société mère</b>		<b>1 074,9</b>	<b>1 010,8</b>	<b>1 093,6</b>
Participations ne donnant pas le contrôle		1,4	1,1	1,2
<b>Capitaux propres</b>	10	<b>1 076,3</b>	<b>1 011,9</b>	<b>1 094,8</b>
Dette financière à long terme	11	344,1	553,0	389,2
Provisions pour avantages au personnel	23	31,7	26,7	25,2
Provisions pour risques et charges à long terme	12	10,2	4,6	5,8
Impôts différés	20	89,1	94,7	99,0
<b>Passifs non courants</b>		<b>475,1</b>	<b>679,0</b>	<b>519,2</b>
Dette financière à court terme et intérêts courus	11	196,6	46,8	63,1
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	531,6	509,0	542,9
Dettes d'impôt sur les résultats		9,7	10,0	25,3
Provisions pour risques et charges à court terme	12	19,5	14,4	3,6
Instruments financiers dérivés	14	29,8	7,3	18,4
Passifs destinés à être cédés	2	-	-	-
<b>Passifs courants</b>		<b>787,2</b>	<b>587,5</b>	<b>653,3</b>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>		<b>2 338,6</b>	<b>2 278,4</b>	<b>2 267,3</b>

## Variation des capitaux propres consolidés

Au 31 mars, en M€	Capital et primes	Actions autodétenues	Réserves et résultat consolidé	Écarts de conversion	Résultat enregistré en capitaux propres	Part attribuable aux :		Total capitaux propres
						propriétaires de la société mère	participations ne donnant pas le contrôle	
<b>Au 31 mars 2012</b>	<b>817,6</b>	<b>(95,8)</b>	<b>262,5</b>	<b>8,6</b>	<b>(18,1)</b>	<b>974,8</b>	<b>1,2</b>	<b>976,0</b>
Résultat net	-	-	130,4	-	-	130,4	-	130,4
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	1,7	1,4	3,1	-	3,1
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	5,3	-	-	5,3	-	5,3
Augmentation de capital	92,4	-	-	-	-	92,4	-	92,4
Opérations sur actions autodétenues	-	(1,6)	-	-	-	(1,6)	-	(1,6)
Dividendes	-	-	(110,8)	-	-	(110,8)	-	(110,8)
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>910,0</b>	<b>(97,4)</b>	<b>287,4</b>	<b>10,3</b>	<b>(16,7)</b>	<b>1 093,6</b>	<b>1,2</b>	<b>1 094,8</b>
Résultat net	-	-	62,4	-	-	62,4	-	62,4
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	(11,5)	6,8	(4,7)	(0,1)	(4,8)
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	3,7	-	-	3,7	-	3,7
Réduction de capital	(151,5)	151,5	-	-	-	-	-	-
Opérations sur actions autodétenues	-	(74,9)	-	-	-	(74,9)	-	(74,9)
Dividendes	-	-	(69,3)	-	-	(69,3)	-	(69,3)
Reclassement	-	7,1	(7,1)	-	-	-	-	-
<b>Au 31 mars 2014</b>	<b>758,5</b>	<b>(13,7)</b>	<b>277,1</b>	<b>(1,2)</b>	<b>(9,9)</b>	<b>1 010,8</b>	<b>1,1</b>	<b>1 011,9</b>
Résultat net	-	-	92,6	-	-	92,6	-	92,6
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	-	-	-	41,4	(24,2)	17,2	0,3	17,5
Charge liée aux plans d'options et assimilés	-	-	2,1	-	-	2,1	-	2,1
Opérations sur actions autodétenues	-	0,2	-	-	-	0,2	-	0,2
Dividendes	13,3	-	(61,3)	-	-	(48,0)	-	(48,0)
Reclassement	-	3,9	(3,9)	-	-	-	-	-
<b>Au 31 mars 2015</b>	<b>771,8</b>	<b>(9,6)</b>	<b>306,6</b>	<b>40,2</b>	<b>(34,1)</b>	<b>1 074,9</b>	<b>1,4</b>	<b>1 076,3</b>

## Tableau des flux de trésorerie consolidée

	notes	2015	2014	2013
Résultat opérationnel courant		156,0	150,2	245,4
Réintégration de la charge d'amortissement et de dépréciation des immobilisations		18,6	17,1	16,5
Réintégration de la charge liée aux plans de bonus à long terme		2,8	3,7	5,3
Dividendes reçus des entreprises associées	5	0,8	0,5	0,9
<b>Résultat brut d'exploitation</b>		<b>178,2</b>	<b>171,5</b>	<b>268,1</b>
Variation des stocks		(44,3)	(94,1)	(50,5)
Variation des créances clients		(0,2)	33,1	(28,7)
Variation des dettes fournisseurs		(5,2)	16,6	16,8
Variation des autres créances et dettes d'exploitation		(29,7)	(17,3)	16,2
Variation du besoin en fonds de roulement		(79,4)	(61,7)	(46,2)
<b>Flux nets de trésorerie sur éléments opérationnels</b>		<b>98,8</b>	<b>109,8</b>	<b>221,9</b>
Flux nets sur autres produits et charges opérationnels		(1,3)	(3,1)	0,9
Flux nets sur résultat financier		(28,7)	(31,3)	(24,0)
Flux nets sur impôts		(24,3)	(77,0)	(66,8)
Autres flux d'exploitation		(54,3)	(111,4)	(89,9)
<b>Flux nets de trésorerie d'exploitation des activités poursuivies</b>		<b>44,5</b>	<b>(1,6)</b>	<b>132,0</b>
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-	-
<b>Flux nets de trésorerie d'exploitation</b>		<b>44,5</b>	<b>(1,6)</b>	<b>132,0</b>
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations	3/4	(36,8)	(42,2)	(26,1)
Décaissements sur acquisitions de titres	5/6	-	-	(151,8)
Encaissements sur cessions d'immobilisations		0,9	37,4	0,3
Encaissements sur cessions de titres	6	0,8	-	-
Encaissements (décaissements) sur autres investissements	6	(0,8)	(0,3)	0,6
<b>Flux nets de trésorerie sur investissements des activités poursuivies</b>		<b>(35,9)</b>	<b>(5,1)</b>	<b>(177,0)</b>
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-	-
<b>Flux nets de trésorerie sur investissements</b>		<b>(35,9)</b>	<b>(5,1)</b>	<b>(177,0)</b>
Augmentation de capital	10	-	-	-
Actions auto-détenues	10	0,2	(74,9)	2,4
Augmentation de la dette financière		95,8	176,1	96,6
Remboursement de la dette financière		(160,0)	(24,7)	(40,6)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(48,0)	(69,3)	(18,4)
<b>Flux nets de financement des activités poursuivies</b>		<b>(112,0)</b>	<b>7,2</b>	<b>40,0</b>
Impact des activités cédées ou en cours de cession		-	-	-
<b>Flux nets de financement</b>		<b>(112,0)</b>	<b>7,2</b>	<b>40,0</b>
Ecart de conversion sur la trésorerie et équivalents		(8,8)	(1,0)	1,7
<b>Variation de la trésorerie et équivalents</b>		<b>(112,2)</b>	<b>(0,5)</b>	<b>(3,3)</b>
<b>Trésorerie et équivalents à l'ouverture de l'exercice</b>	9	<b>186,3</b>	<b>186,8</b>	<b>190,1</b>
<b>Trésorerie et équivalents à la clôture de l'exercice</b>	9	<b>74,1</b>	<b>186,3</b>	<b>186,8</b>

# Notes aux états financiers consolidés

## INTRODUCTION

Rémy Cointreau est une société anonyme à conseil d'administration soumise à la législation française et notamment aux dispositions du Code de commerce. L'action Rémy Cointreau est cotée sur Euronext Paris.

Les états financiers consolidés présentés ci-après ont été arrêtés par le conseil d'administration du 9 juin 2015. Ils seront soumis à l'approbation des actionnaires lors de l'assemblée générale du 29 juillet 2015.

## NOTE 1 PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice de référence de Rémy Cointreau est du 1<sup>er</sup> avril au 31 mars. Les états financiers consolidés sont présentés en millions d'euros.

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont préparés en conformité avec les normes comptables internationales applicables au sein de l'Union européenne au 31 mars 2015.

Ces principes comptables sont consultables sur le site internet de la Commission européenne :

[http://ec.europa.eu/internal\\_market/accounting/ias/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm)

### Première adoption des IFRS

Les normes comptables internationales ont été appliquées avec effet rétroactif dans le bilan de transition à la date de transition (1<sup>er</sup> avril 2004), à l'exception de certaines exemptions facultatives ou obligatoires prévues dans la norme IFRS 1 (« Première adoption des normes IFRS »). Le bilan de transition a fait l'objet d'une note dans le document de référence de l'exercice clos au 31 mars 2005, d'une publication séparée préalable à la publication des comptes clos au 30 septembre 2005 et d'une note dans le document de référence de l'exercice clos au 31 mars 2006.

La norme IFRS 1 prévoyait des traitements optionnels ; les choix effectués par le groupe Rémy Cointreau en ce domaine furent les suivants :

- regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective de la norme IFRS 3 a été retenue ;
- valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue ;
- avantages sociaux : les écarts actuariels différés en normes françaises à la date de transition ont été comptabilisés ;
- conversion des comptes des filiales étrangères : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales en devises étrangères ont été annulées au 1<sup>er</sup> avril 2004 en contrepartie du report à nouveau ;
- paiements fondés sur des actions : la norme IFRS 2 relative aux paiements fondés sur des actions n'a pas été appliquée par le groupe Rémy Cointreau aux plans d'options d'achat ou de souscription ouverts antérieurement au 7 novembre 2002, date avant laquelle l'application était optionnelle.

Les normes IAS 32/39 n'ont été mises en œuvre qu'à compter du 1<sup>er</sup> avril 2005, sans retraitement de l'exercice clos au 31 mars 2005, conformément à l'option offerte par la norme IFRS 1. L'effet de ce changement de méthode a été comptabilisé dans les capitaux propres au 1<sup>er</sup> avril 2005.

### Évolution du référentiel comptable par rapport à l'exercice précédent

Les textes d'application obligatoire pour la première fois par le groupe à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014 sont les suivants :

- IFRS 10, « États financiers consolidés » ;
- IFRS 11, « Accords conjoints » ;
- IFRS 12, « Informations à fournir sur les participations dans les autres entités » ;
- amendement à IAS 27, « États financiers individuels » ;
- amendement à IAS 28, « Participation dans des entreprises associées et dans des co-entreprises » ;
- amendements à la norme IAS 32 visant à préciser les principes relatifs à la compensation des actifs et passifs financiers ;
- amendement à la norme IAS 36 - Dépréciation d'actifs, relatif aux informations à fournir sur les valeurs recouvrables des actifs non financiers ;
- amendements à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », intitulés « Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture ».

La première application de ces textes n'entraîne aucun impact significatif sur les comptes consolidés du groupe.

Les textes ou amendements d'application obligatoire postérieurement au 31 mars 2015 et pour lequel le groupe n'a pas opté pour une application anticipée pour les comptes consolidés au 31 mars 2015 sont les suivants :

- améliorations annuelles des IFRS cycle 2010-2012 et cycle 2011-2013 ;

- amendement à IAS 19 « Régimes à prestations définies : cotisations des membres du personnel ».

La première application de ces normes et amendements ne devrait pas impacter de manière significative les comptes consolidés du groupe.

#### **NOTE 1.1 RECOURS A DES ESTIMATIONS**

L'établissement des états financiers selon le cadre conceptuel des normes IFRS nécessite d'effectuer des estimations et de formuler des hypothèses qui affectent les montants figurant dans ces états financiers et dont la révision ultérieure pourrait affecter les résultats futurs. Ceci est particulièrement le cas sur les sujets ci-dessous.

##### **Tests de dépréciation des actifs**

Dans le cadre des tests de dépréciation menés sur la valeur comptable des actifs incorporels à durée de vie indéfinie, ou d'autres actifs (comme la participation dans le groupe Dynasty (note 5)), quand les normes ou les circonstances le rendent nécessaire, le groupe utilise fréquemment des calculs de flux de trésorerie futurs actualisés et/ou des valeurs de marché pour des actifs comparables. Les paramètres qui sous-tendent ces calculs doivent faire l'objet d'hypothèses dont l'évolution future peut conduire à revoir significativement les valorisations ultérieures.

##### **Provisions pour risques et charges**

La comptabilisation des provisions, destinées généralement à couvrir le paiement d'indemnités dans le cas de litiges avec des tiers, implique que la direction du groupe estime le degré de probabilité associé à ce risque ainsi que l'issue des négociations, transactions ou procédures légales qui sont ou seraient entreprises avec les tiers concernés.

##### **Engagements de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi**

La valorisation de ces engagements est déterminée par l'utilisation de méthodes actuarielles impliquant des hypothèses en matière de taux d'actualisation, taux de rendement attendu des actifs, taux d'augmentation des salaires, taux de mortalité, etc. Compte tenu du caractère long terme de ces engagements, toute modification de ces hypothèses peut faire varier la valorisation de manière significative.

##### **Instruments financiers dérivés**

La valorisation des instruments financiers dérivés détenus de manière courante par le groupe, majoritairement de nature optionnelle, est effectuée selon les méthodes en vigueur sur les marchés financiers. Il est cependant rappelé que les valorisations sont faites par rapport aux données de marché à la date de clôture. L'évolution constante des marchés financiers est susceptible de faire rapidement varier ces valeurs.

#### **NOTE 1.2 METHODES DE CONSOLIDATION**

Les états financiers regroupent, par intégration globale, les filiales d'importance significative dans lesquelles Rémy Cointreau contrôle, directement ou indirectement, plus de 50 % des droits de vote ou exerce un contrôle de fait, même en l'absence de tout lien en capital (entités *ad hoc*, voir également la note 1.21).

Les entités sous influence notable sont mises en équivalence. La notion d'influence notable est présumée lorsque le groupe dispose de droits de vote compris entre 20 % et 50 %.

Les comptes des sociétés consolidées, établis selon les règles en vigueur dans chacun des pays concernés, sont retraités préalablement à leur consolidation pour assurer leur homogénéité avec les principes comptables du groupe.

Toutes les transactions d'importance significative entre les sociétés intégrées ainsi que les résultats internes au groupe sont éliminés.

#### **NOTE 1.3 CONVERSION DES ETATS FINANCIERS DES FILIALES ETRANGERES**

Les comptes consolidés du groupe Rémy Cointreau sont présentés en euro qui est la devise fonctionnelle de la société Rémy Cointreau SA.

Les bilans des filiales dont la devise fonctionnelle n'est pas l'euro sont convertis en euro aux cours de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les comptes de résultat et les flux de trésorerie sont convertis aux cours de change moyens de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont enregistrés dans les capitaux propres au poste « Écarts de conversion » jusqu'à la vente ou à la liquidation des filiales concernées.

#### **NOTE 1.4 OPERATIONS EN DEVISES**

Au niveau de chaque entité, les transactions libellées dans une autre devise que la devise fonctionnelle sont enregistrées dans la devise fonctionnelle au cours de change prévalant à la date de transaction. A chaque clôture, les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont réévalués au cours de clôture de l'exercice. Les écarts qui en résultent sont portés en résultat opérationnel ou en résultat financier selon la nature des transactions sous-jacentes.

Par exception, les écarts de réévaluation relatifs aux transactions qualifiées de couverture d'investissement net sont enregistrées en capitaux propres au poste « Écarts de conversion ».

En règle générale, les filiales de distribution facturent leurs clients dans la devise fonctionnelle du client et achètent aux filiales de production dans leur devise fonctionnelle (et non celle de l'entité de production). Les filiales de production sont très majoritairement situées dans la zone euro tandis que l'euro ne représente que 25% de la facturation du groupe. A ce titre, les filiales de production et certaines filiales de distribution sont fortement exposées aux effets des variations des cours des devises étrangères.

Le groupe gère ce risque, ainsi que les risques similaires liés au financement de ses filiales « non euro », de manière centralisée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés dont la comptabilisation relève de la norme IAS 39. L'horizon de couverture est de l'ordre de 18 mois glissants. Ainsi à chaque clôture, le groupe peut détenir un portefeuille d'instruments destinés à couvrir les flux des exercices suivants. Au cours de l'exercice, les instruments détenus à l'ouverture viennent à échéance.

Les effets de la réévaluation des instruments financiers dérivés de change en portefeuille à chaque clôture sont comptabilisés en résultat financier pour la partie qui doit être comptabilisée en résultat selon l'application de la norme, quel que soit la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers). Ces réévaluations, dépendant du cours de clôture pour chaque devise objet de la couverture, ne préjugent pas du résultat qui sera effectivement dégagé lors de l'échéance des instruments.

Le résultat effectivement dégagé par le dénouement des instruments financiers affectés aux flux de l'exercice est enregistré en marge brute ou en résultat financier selon la nature des flux couverts (commerciaux ou financiers).

## **NOTE 1.5 REGROUPEMENT D'ENTREPRISE ET ECARTS D'ACQUISITION**

Les écarts d'acquisition correspondent à la différence entre le coût d'acquisition des entreprises et l'évaluation à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés à la date d'acquisition.

Conformément à IFRS 3 « Regroupement d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet de tests de perte de valeur dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Pour ces tests, les écarts d'acquisition sont ventilés par Unités Génératrices de Trésorerie.

Les frais connexes à une opération d'acquisition sont comptabilisés en résultat des périodes au cours desquelles les coûts sont engagés et les services reçus. Ces frais sont classés au poste « Autres produits et charges opérationnels » du compte de résultat consolidé et au sein des flux nets de trésorerie sur investissements du tableau des flux de trésorerie consolidée.

## **NOTE 1.6 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

A l'exception des licences de logiciels, cette rubrique comprend essentiellement la valeur des incorporels identifiés lors des acquisitions opérées par le groupe : écarts d'acquisition résiduels (*goodwill*), marques, droits de distribution.

Pour certaines marques détenues par le groupe, la valeur inscrite au bilan provient d'acquisition d'intérêts minoritaires ou d'entreprises postérieurement à la création ou à l'entrée de la marque dans le périmètre. Ainsi, le montant enregistré au bilan ne représente que partiellement la valeur de la marque.

Les valeurs inscrites au poste « Marques » au bilan du groupe Rémy Cointreau ne font pas l'objet d'amortissement puisqu'elles sont protégées juridiquement, qu'elles permettent de générer des résultats supérieurs à ceux de produits identiques sans marque et qu'elles ont une durée de vie non limitée dans le temps.

Dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum à chaque clôture annuelle, le groupe pratique des tests de valeur de ses marques. Ces tests sont décrits à la note 1.8 et concernent également les écarts d'acquisition et droits de distribution, le cas échéant.

Les dépenses occasionnées par la création de nouvelles marques ou le développement de marques existantes et tous les frais relatifs au dépôt et à la protection juridique des marques sont systématiquement pris en charge au cours de l'exercice où ils sont encourus.

Conformément à IAS 38 – *immobilisations incorporelles*, les frais de publicité et de promotion sont comptabilisés en charge au cours de la période où ils sont encourus.

Le groupe Rémy Cointreau n'immobilise aucun frais d'étude et de développement.

Pour les autres immobilisations incorporelles, les durées d'amortissement sont les suivantes :

- droits au bail : durée du bail ;
- coût d'acquisition des licences de logiciel et des frais directs de mise en place ou d'amélioration : 3 à 7 ans.

## **NOTE 1.7 IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

### **A) Valeur brute**

Conformément à la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles », les valeurs brutes des immobilisations corporelles correspondent à leur coût d'acquisition ou de production. Elles ne font l'objet d'aucune réévaluation.

La valeur des immobilisations n'incorpore aucun frais d'emprunt.

Les subventions d'équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charge dès qu'ils sont encourus, sauf ceux engagés pour une augmentation de productivité ou la prolongation de la durée d'utilité du bien.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement telles que définies par la norme IAS 17 « Contrats de location » sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché, si elle est inférieure. La dette correspondante est enregistrée en passifs financiers.

Ces immobilisations sont amorties selon le mode et les durées d'utilité décrits ci-dessous.

### **B) Amortissement**

L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire sur la base du coût d'acquisition sous déduction d'une éventuelle valeur résiduelle.

Le groupe Rémy Cointreau détient essentiellement des immobilisations destinées à la production qui, étant utilisées jusqu'à la fin de leur vie, n'ont aucune valeur résiduelle significative.



Les durées d'amortissement sont fondées sur les durées d'utilité estimées des différentes catégories d'immobilisations, durées pendant lesquelles il est estimé que ces immobilisations procureront des avantages économiques au groupe.

- Constructions, selon les composants ..... 10 à 75 ans
- Alambics, fûts, cuves ..... 35 à 50 ans
- Installations techniques, matériel et outillage ..... 3 à 15 ans
- Matériels informatiques ..... 3 à 5 ans
- Autres immobilisations ..... 5 à 10 ans

## **NOTE 1.8 DEPRECIATION DES ELEMENTS DE L'ACTIF NON COURANT**

La valeur d'utilité des actifs rentrant dans le champ de la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur, et systématiquement à chaque clôture annuelle pour les actifs à durée de vie indéfinie (voir note 1.6) sauf pour certaines marques où le groupe utilise l'exception prévue par IAS 36.24 en raison de l'écart jugé important entre la valeur comptable et la valeur recouvrable.

Lorsque le test de valeur révèle que la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable et que cette perte de valeur est jugée durable, une dépréciation est constatée en compte de résultat.

Lors de ce test, les immobilisations sont regroupées en unités génératrices de trésorerie (UGT). Pour le groupe Rémy Cointreau, la structure des UGT est fondée sur le portefeuille de marques. Chaque marque ou groupe de marques correspond à une UGT dès lors que chacune de ces marques génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par les autres marques ou groupes de marques.

Les tests de valeur consistent à rapprocher la valeur comptable des actifs ou groupe d'actifs de leur valeur actuelle, celle-ci s'entendant comme la plus élevée de la valeur d'usage ou de la valeur vénale diminuée des coûts de sortie éventuels.

La méthode principale pour estimer la valeur d'usage est fondée sur la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs (hors frais financiers) générés par l'utilisation de chaque marque, actif ou groupe d'actifs. Les flux de trésorerie sont estimés sur la base de plans à moyen terme dont la durée est adaptée aux caractéristiques propres à chaque activité. Ainsi, la durée est de 5 ans pour les marques sans processus de vieillissement et de 12 ans pour les marques avec processus de vieillissement. La valeur terminale est déterminée par application d'un taux de croissance à l'infini. Les taux d'actualisation sont différenciés et intègrent une prime de risque propre à chaque activité.

Lorsque des transactions récentes ont eu lieu sur des actifs similaires, les multiples constatés sont utilisés pour déterminer leur valeur vénale.

En ce qui concerne les entités opérationnelles pour lesquelles une décision de cession est prise par le groupe, la valeur comptable des actifs concernés est ramenée à leur valeur de marché estimée nette des coûts de cession, si cette dernière est inférieure. Dans le cas où des négociations sont en cours, celle-ci est déterminée par référence à la meilleure estimation pouvant être faite, à la date de clôture, de leur issue.

## **NOTE 1.9 STOCKS**

Les stocks sont comptabilisés comme tels lorsque les risques et avantages ont été transférés au groupe Rémy Cointreau. L'application de ce principe, qui fait partie du cadre conceptuel des IFRS, conduit à reconnaître des stocks physiquement et juridiquement détenus par des tiers. La contrepartie de ces stocks est généralement enregistrée en dettes fournisseurs.

Les stocks sont évalués au plus bas du prix de revient ou de la valeur nette de réalisation.

La majeure partie des stocks détenus par le groupe Rémy Cointreau consiste en des eaux-de-vie (cognac, brandy, rhum, malt scotch whisky) en cours de vieillissement. Ces stocks peuvent être détenus pendant des périodes allant de 3 à plus de 70 ans. Ils restent classés en actifs courants selon les usages de la profession.

La partie de ces stocks provenant des actifs agricoles détenus ou exploités en direct par le groupe est non significative.

Les stocks en cours de vieillissement sont comptabilisés à leur coût de revient, hors frais financiers, ces derniers étant pris en résultat financier pendant la période où ils sont encourus. Le coût de revient est constitué du prix d'achat et des frais accessoires et s'incrémente chaque année par l'imputation des frais directement engagés par le processus de vieillissement ainsi que par la constatation des phénomènes d'évaporation.

Pour évaluer leur valeur de réalisation, il est tenu compte du prix de vente des produits finis qui seraient élaborés avec ces stocks.

Les stocks de produits finis sont évalués au plus bas du prix de revient, déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré, ou de la valeur nette de réalisation.

## **NOTE 1.10 ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS**

L'évaluation des actifs et passifs financiers est réalisée conformément à la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation », telle qu'approuvée par l'Union européenne le 19 novembre 2004 et ses amendements subséquents.

## A) Créances et dettes commerciales

Les créances et dettes commerciales, dont la maturité est généralement inférieure à 3 mois, sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances client font l'objet d'une provision pour dépréciation lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

## B) Titres de participation non consolidés

Ces titres appartiennent à la catégorie « Actifs disponibles à la vente » (AFS) définie par IAS 39 et doivent être enregistrés pour leur valeur de réalisation à la clôture, les variations de valeur étant enregistrées :

- directement en capitaux propres jusqu'à la date effective de réalisation dans le cas général ;
- en provision pour dépréciation dans le résultat financier lorsque la perte de valeur est jugée irréversible.

Pour le groupe Rémy Cointreau, les titres figurant à ce poste sont des participations non stratégiques, conservées pour des raisons historiques.

## C) Instruments financiers dérivés

Le groupe utilise couramment des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa politique de couverture du risque de change et du risque de taux d'intérêt. Le groupe a mis en œuvre les procédures et la documentation nécessaires pour justifier la mise en œuvre d'une comptabilisation de couverture au sens de IAS 39.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan pour leur valeur de marché à la date de clôture. Les valeurs de marché sont calculées par un modèle de valorisation externe, et comparées avec celles obtenues des contreparties bancaires. Les variations de valeur des instruments dérivés sur les cours de change sont enregistrées selon les modalités précisées en note 1.4. La variation de valeur des instruments de couverture du risque de taux (principalement des achats de caps et des swaps de taux d'intérêt) est enregistrée en capitaux propres recyclables pour la variation de valeur intrinsèque des instruments qualifiés de couverture, dès lors que ces instruments optionnels sont actifs, en résultat financier pour toute variation de juste valeur résiduelle des instruments qualifiés de couverture et pour la variation de juste valeur des instruments non qualifiés de couverture.

## D) Emprunts et dettes financières

De manière générale, les ressources financières sont enregistrées à leur valeur nominale, nette des frais encourus lors de leur mise en place qui sont comptabilisés en résultat financier selon un calcul actuariel (méthode du taux d'intérêt effectif), sauf pour ceux liés au crédit syndiqué qui sont amortis linéairement sur la durée du contrat.

### NOTE 1.11 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

Ce poste comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme qui sont considérés comme liquides, convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur au regard des critères prévus par IAS 7.

Dans le tableau de flux de trésorerie, les découverts bancaires sont exclus de la notion de trésorerie et sont comptabilisés en tant que dette financière à court terme.

### NOTE 1.12 IMPOTS DIFFERES

En application de la norme IAS 12, le groupe constate des impôts différés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs des actifs et des passifs dans les comptes consolidés et leurs valeurs fiscales dans les comptes des entités consolidées.

Le taux d'impôt utilisé est le taux d'impôt légal en vigueur à la date où la différence temporaire s'inversera, qui est généralement celui de l'exercice en cours ou celui de l'exercice suivant, lorsqu'il est certain. Les effets des changements de taux sont enregistrés dans la charge d'impôt de l'exercice au cours duquel ils sont connus.

Pour le groupe Rémy Cointreau, la principale source d'imposition différée est la différence entre la valeur des marques dans les comptes consolidés, provenant le plus souvent de l'imputation des écarts de première consolidation, et leur valeur fiscale qui est généralement nulle.

Conformément à IAS 12, il est également constaté un passif d'impôt de distribution sur la différence entre la valeur comptable et la valeur fiscale des titres des sociétés mises en équivalence. Dans le cas d'entités intégrées globalement, le passif d'impôt de distribution n'est constaté qu'à hauteur des distributions qui sont certaines à la date de clôture.

Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs et dépréciés selon la probabilité d'utilisation.

### NOTE 1.13 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Conformément à la norme IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels », une provision est comptabilisée dès lors que le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est hautement probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas de provisions passées au titre de restructurations, la prise en compte n'a lieu que lorsque la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé.

Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses attendues que la société pense nécessaire pour éteindre l'obligation. En pratique, lorsque la date attendue du dénouement de l'obligation est supérieure à 12 mois, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé dont les effets sont enregistrés en résultat financier.

## NOTE 1.14 ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET ASSIMILES

Conformément à la législation et aux pratiques de chaque pays, Rémy Cointreau participe à des régimes d'avantages salariaux garantissant des pensions de retraite et d'autres prestations postérieures à l'emploi, à cotisations ou à prestations définies. Les actifs des régimes de retraite préfinancés sont gérés dans des fonds distincts par des gestionnaires indépendants ou des compagnies d'assurance.

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le groupe sont celles édictées par la norme IAS 19R.

En application de cette norme :

- les charges liées aux régimes à cotisations définies sont comptabilisées en charges au fur et à mesure de leur paiement ;
- les engagements de chaque régime à prestations définies sont déterminés par des actuaires, selon la méthode des unités de crédit projetées. Ces calculs sont basés sur des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel et de projection des augmentations de salaires. Ils tiennent compte de la situation économique de chaque pays. Pour les sociétés de la zone euro, le taux d'actualisation retenu est déterminé par rapport à l'indice iBoxx pour des obligations d'une maturité proche de celle du passif évalué.

Les écarts actuariels calculés lors de la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (écarts d'expérience et effet des changements d'hypothèses) sont imputés aux capitaux propres.

## NOTE 1.15 CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires net inclut les ventes de gros des produits finis correspondant aux marques de vins et spiritueux commercialisés par le groupe :

- à des distributeurs ;
- à des agents ;
- à des grossistes (marchés nord-américain et chinois principalement).

Ces ventes sont comptabilisées sur la base du transfert des risques et avantages au client qui est généralement la date d'expédition.

Les montants enregistrés sont hors droits et taxes et correspondent aux tarifs en vigueur avec les différents clients. Dans le cas des ventes faites à des grossistes, le chiffre d'affaires est comptabilisé net de provisions constituées au titre de remises, rabais ristournes et de différentes formes de coopération commerciale lorsqu'elles s'analysent comme une réduction du prix final payé par le client en contrepartie de la marchandise vendue.

Certains produits annexes à la commercialisation de marques de vins et spiritueux (sous-traitance, négoce de produits non alcoolisés) sont enregistrés en « Autres produits et charges » pour leur montant net dès lors qu'ils ne participent pas de l'activité principale du groupe.

## NOTE 1.16 DEFINITION DE CERTAINS INDICATEURS

### A) Résultat opérationnel courant, résultat opérationnel, résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession

Le résultat opérationnel courant comprend l'ensemble des éléments relatifs aux activités du groupe à l'exception :

- du résultat opérationnel des activités qui ont été cédées au cours de l'exercice ou dont la cession fait l'objet de plans confirmés validés par le conseil d'administration. Le résultat opérationnel correspondant est reclassé dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » avec les autres éléments de résultat relatifs à ces activités ;
- des éléments dont la nature, la fréquence et le montant ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités courantes du groupe et qui affectent la comparabilité des exercices. Il s'agit notamment des provisions pour dépréciation des marques et autres éléments d'actif immobilisés enregistrés à la suite des tests de valeur (voir note 1.8), des provisions pour restructurations et pour litiges, des plus ou moins-values de cession significatives d'éléments d'actifs autres que ceux relatifs aux activités cédées ou en cours de cession.

### B) Résultat brut d'exploitation (EBITDA)

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : résultat opérationnel courant + réintégration de la charge d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles de la période + réintégration de la charge liée aux plans d'options et assimilés + dividendes versés pendant la période par les entreprises associées.

### C) Endettement net

Cet agrégat qui est utilisé notamment dans le calcul de certains ratios, est calculé de la manière suivante : dette financière à long terme + dette financière à court terme et intérêts courus - trésorerie et équivalents.

## NOTE 1.17 VENTILATION PAR SECTEUR

Conformément aux dispositions de IFRS 8, le groupe Rémy Cointreau présente certains éléments de ses états financiers consolidés détaillés par « secteur » d'activité ou géographique.

### A) Secteur d'activité

Les secteurs à présenter sont les secteurs opérationnels pour lesquels des informations financières distinctes sont disponibles en interne et que le « principal décideur opérationnel » utilise pour prendre des décisions opérationnelles. Le principal décideur opérationnel de Rémy Cointreau est le comité exécutif. Ce comité examine les performances opérationnelles et affecte les ressources sur la base d'informations financières analysées au niveau des activités Rémy Martin, Liqueurs et Spiritueux et Marques partenaires. En

conséquence le groupe a identifié ces activités comme étant les secteurs opérationnels à présenter. Par ailleurs, un secteur « Holding » comprend les frais centraux qui ne sont pas alloués aux différents secteurs.

Les principales marques de l'activité « Liqueurs et Spiritueux » sont Cointreau, Passoa, Metaxa, St-Rémy, Mount Gay et Bruichladdich.

L'activité « Marque partenaires » inclut les marques non détenues par le groupe, et par extension celles dont l'élaboration n'est pas pleinement assurée par le groupe. Ces marques sont distribuées à travers son réseau de distribution propre dans le cadre de contrats à durée déterminée.

Les informations données par secteur d'activité sont identiques à celles présentées au comité exécutif.

## **B) Secteur géographique**

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique se fait selon la zone de destination des marchandises vendues. La ventilation des éléments de bilan se fait selon la zone géographique des entités qui portent ces éléments.

Le détail des zones géographiques présentées est : Europe Moyen-Orient Afrique, Amériques, Asie Pacifique. « Asie Pacifique » regroupe l'Asie, l'Australie, la Nouvelle-Zélande.

### **NOTE 1.18 ACTIONS AUTODETENUES**

Les actions Rémy Cointreau détenues par le groupe sont comptabilisées en déduction des capitaux propres consolidés pour leur coût d'acquisition. Ces actions sont généralement détenues dans le but de servir des plans de remise d'actions gratuites ou dans le cadre d'un contrat de liquidité.

### **NOTE 1.19 RESULTAT PAR ACTION**

Le résultat par action simple est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice après déduction des actions autodétenues.

Le résultat par action dilué est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice sous déduction des actions autodétenues et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes au sein des différents plans d'options de souscription d'actions non encore prescrits à la date de clôture. Conformément à IAS 33, les fonds provenant de la levée théorique des options de souscription des plans sont présumés affectés dans le calcul au rachat d'actions au prix du marché.

Dans le cas où le résultat par action dilué est supérieur au résultat par action simple, le résultat par action dilué est ramené au niveau du résultat par action simple.

### **NOTE 1.20 ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSIION**

Lorsqu'une société ou une activité a été qualifiée d'activité en cours de cession à la date de clôture selon les critères de IFRS 5, les actifs et passifs directement liés à l'opération en cours et qui seront transférés lors de la cession effective sont reclassés en « Actifs destinés à être cédés » ou « Passifs destinés à être cédés » uniquement pour l'exercice en cours.

Lorsqu'une société ou une activité qui représente une ligne d'activité ou une zone géographique principale et distincte a été cédée au cours de l'exercice ou classée en actifs destinés à être cédés :

- chaque ligne de la contribution au résultat de cette société ou activité pour la période en cours et pour les périodes de comparaison est reclassée dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ». Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant les lignes : « Impact des activités cédées ou en cours de cession » au niveau des flux d'exploitation et des flux d'investissement ;
- lorsque la cession est toujours en cours à la date de clôture, l'écart éventuel entre la valeur comptable des actifs concernés et la valeur de marché estimée nette des frais de cession et d'impôt, s'il est négatif, est comptabilisé en « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession » ;
- le résultat dégagé sur la transaction de cession, net des frais de transactions et des impôts est également enregistré dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ». Dans le tableau des flux de trésorerie, on distingue, la trésorerie reçue en contrepartie de la vente nette des frais encourus sur la transaction, classés en flux sur investissements, et l'effet éventuel de la déconsolidation de la trésorerie détenue par l'entité cédée, classé en flux de financements.

Les frais directs liés à l'opération de cession en cours qui sont engagés de manière irrévocable à la date de clôture sont enregistrés dans la ligne « Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession ». Un reclassement similaire est effectué dans le tableau des flux de trésorerie en utilisant la ligne : « Impact des activités cédées ou en cours de cession », au niveau des flux sur investissements.

### **NOTE 1.21 CONSOLIDATION DES COOPERATIVES**

Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2003, le groupe Rémy Cointreau consolide en intégration globale, en tant qu'entité *ad hoc*, la coopérative Alliance Fine Champagne (AFC), pour le périmètre des opérations relatives à Rémy Cointreau.

Cette consolidation se traduit par la prise en compte dans le bilan consolidé des stocks que l'AFC détient en vue de les livrer à Rémy Cointreau. Ces stocks comprennent les stocks détenus chez les bouilleurs de crus dans le cadre de contrats triennaux d'approvisionnement. Les contreparties de ces stocks sont des dettes financières et fournisseurs. Les frais financiers qui en résultent sont également inclus dans le coût de l'endettement financier du groupe Rémy Cointreau.

## NOTE 2 VARIATIONS DE PERIMETRE

La société Rémy Sula, précédemment mise en équivalence, a été cédée en mars 2015 (note 5). Le groupe Rémy Cointreau n'a procédé à aucune autre cession ou acquisition de titres au cours de l'exercice clos au 31 mars 2015.

## NOTE 3 MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

En M€	Écart d'acquisition	Marques	Droits de distribution	Autres	Total
<b>Valeur brute au 31 mars 2013</b>	<b>22,5</b>	<b>501,5</b>	<b>7,1</b>	<b>25,4</b>	<b>556,5</b>
Acquisitions	-	-	-	3,2	3,2
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,3)	(0,3)
Écarts de conversion	0,4	(0,4)	(0,2)	(0,4)	(0,6)
<b>Valeur brute au 31 mars 2014</b>	<b>22,9</b>	<b>501,1</b>	<b>6,9</b>	<b>27,9</b>	<b>558,8</b>
Acquisitions	1,8	-	-	2,3	4,1
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Autres mouvements	-	-	-	0,4	0,4
Écarts de conversion	3,5	4,7	0,8	1,6	10,6
<b>Valeur brute au 31 mars 2015</b>	<b>28,2</b>	<b>505,8</b>	<b>7,7</b>	<b>31,8</b>	<b>573,5</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2013</b>	<b>-</b>	<b>52,2</b>	<b>5,2</b>	<b>18,9</b>	<b>76,3</b>
Dotations	-	0,1	-	2,7	2,8
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,4)	(0,4)
Écarts de conversion	-	(0,1)	(0,1)	(0,2)	(0,4)
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2014</b>	<b>-</b>	<b>52,2</b>	<b>5,1</b>	<b>21,0</b>	<b>78,3</b>
Dotations	-	-	-	3,0	3,0
Cessions, mises au rebut	-	-	-	(0,3)	(0,3)
Écarts de conversion	-	0,6	0,3	1,0	1,9
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2015</b>	<b>-</b>	<b>52,8</b>	<b>5,4</b>	<b>24,7</b>	<b>82,9</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2013</b>	<b>22,5</b>	<b>449,3</b>	<b>1,9</b>	<b>6,5</b>	<b>480,2</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2014</b>	<b>22,9</b>	<b>448,9</b>	<b>1,8</b>	<b>6,9</b>	<b>480,5</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2015</b>	<b>28,2</b>	<b>453,0</b>	<b>2,3</b>	<b>7,1</b>	<b>490,6</b>

La rubrique « Autres » comprend principalement des licences de logiciels.

La rubrique « Droits de distribution » comprend en valeur nette un montant assimilable à une marque.

Les montants enregistrés aux postes « Ecart d'acquisition », « Marques », « Droits de distribution » sont considérés comme à durée de vie indéfinie.

Les principes appliqués concernant les immobilisations incorporelles et leur évaluation sont décrits dans les notes 1.6 et 1.8.

Le poste « Ecart d'acquisition » qui comprenait au 31 mars 2014, l'écart d'acquisition dégagé lors de l'acquisition Bruichladdich Distillery Ltd, augmente de 1,8 millions d'euros sur l'exercice suite à l'acquisition de la distillerie Rum Refinery of Mount Gay en mai 2014.

Cette entreprise, principal fournisseur de Mount Gay Rum, est une distillerie historiquement liée à l'histoire de la marque qui existe depuis 1703. Mount Gay est une unité génératrice de trésorerie (UGT) autonome au sein de la division Liqueurs & Spiritueux. Le montant total d'actifs incorporels (écart d'acquisition, marques, droit de distribution) de cette UGT est ainsi de 12,8 millions d'euros au 31 mars 2015.

Les montants enregistrés au bilan du groupe dans le poste Marques (ainsi que « Ecart d'acquisition » et « Droits de distribution ») concernent principalement les marques suivantes : Rémy Martin, Cointreau, Mount Gay, Metaxa, Ponche Kuba et Bruichladdich.

Pour Rémy Martin, Cointreau et Mount Gay, les montants proviennent essentiellement de la comptabilisation de rachats d'intérêts minoritaires et ne représentent donc pas une valorisation exhaustive de ces marques. Pour Metaxa, Ponche Kuba et Bruichladdich, il s'agit de marques acquises. Les autres marques détenues par le groupe ont été créées et n'ont pas de valeur comptable au bilan.

Les tests menés au cours de l'exercice clos au 31 mars 2015 n'ont pas conduit le groupe à constater de dépréciation. Pour les tests menés sur l'exercice, la valeur actuelle retenue a été la valeur recouvrable, déterminée principalement sur la base de l'actualisation de flux de trésorerie futurs issus de plans à moyen terme validés par les organes de direction (5 ans pour les marques sans processus de vieillissement, 12 ans pour les marques avec processus de vieillissement). Le taux d'actualisation avant impôts retenu est propre à chaque marque. Il est déterminé par un expert indépendant. Pour l'exercice clos au 31 mars 2015, les taux d'actualisation avant impôts sont compris entre 9,4% et 7,8%. Le taux de croissance à l'infini est de 1%.

Compte tenu des prévisions et des paramètres financiers pris en compte pour ces tests, une hausse inférieure à 0,8 point du taux d'actualisation, une baisse du taux de croissance à l'infini de 0,5 point ou une baisse de 10 % des flux de trésorerie prévus dans les plans à moyen terme n'entraîneraient pas de dépréciation pour aucune des marques et autres immobilisations incorporelles détenues par le groupe.

Au 31 mars 2015, la provision totale au titre de la dépréciation des actifs incorporels s'élève à 52,8 millions d'euros (2014 : 52,2 millions ; 2013 : 52,2 millions d'euros) dont 45,0 millions d'euros sur la marque de brandy grecque Metaxa acquise en 2000 et 7,8 millions d'euros sur des marques secondaires.

## NOTE 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

En M€	Terrains	Constructions	Autres	En cours	Total
<b>Valeur brute au 31 mars 2013</b>	<b>9,4</b>	<b>94,7</b>	<b>196,8</b>	<b>16,1</b>	<b>317,0</b>
Acquisitions	2,2	2,8	21,8	7,0	33,8
Cessions, mises au rebut	(0,3)	(0,3)	(2,1)	-	(2,7)
Autres mouvements	0,7	8,2	7,2	(15,8)	0,3
Écarts de conversion	(0,1)	(0,6)	(1,5)	-	(2,2)
<b>Valeur brute au 31 mars 2014</b>	<b>11,9</b>	<b>104,8</b>	<b>222,2</b>	<b>7,3</b>	<b>346,2</b>
Acquisitions	1,4	5,9	22,4	2,5	32,2
Cessions, mises au rebut	(0,1)	(1,0)	(9,8)	(0,1)	(11,0)
Autres mouvements	0,2	1,9	2,5	(5,0)	(0,4)
Écarts de conversion	0,6	4,2	9,8	-	14,6
<b>Valeur brute au 31 mars 2015</b>	<b>14,0</b>	<b>115,8</b>	<b>247,1</b>	<b>4,7</b>	<b>381,6</b>
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2013</b>	<b>1,9</b>	<b>38,3</b>	<b>103,7</b>	<b>-</b>	<b>143,9</b>
Dotations	0,5	2,9	10,9	-	14,3
Cessions, mises au rebut	(0,1)	-	(1,8)	-	(1,9)
Autres mouvements	-	0,3	-	-	0,3
Écarts de conversion	(0,1)	(0,2)	(1,0)	-	(1,3)
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2014</b>	<b>2,2</b>	<b>41,3</b>	<b>111,8</b>	<b>-</b>	<b>155,3</b>
Dotations	0,6	3,1	12,0	-	15,7
Cessions, mises au rebut	(0,1)	(0,9)	(9,5)	-	(10,5)
Écarts de conversion	-	0,8	4,7	-	5,5
<b>Amortissement et dépréciation cumulés au 31 mars 2015</b>	<b>2,7</b>	<b>44,3</b>	<b>119,0</b>	<b>-</b>	<b>166,0</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2013</b>	<b>7,5</b>	<b>56,4</b>	<b>93,1</b>	<b>16,1</b>	<b>173,1</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2014</b>	<b>9,7</b>	<b>63,5</b>	<b>110,4</b>	<b>7,3</b>	<b>190,9</b>
<b>Valeur nette au 31 mars 2015</b>	<b>11,3</b>	<b>71,5</b>	<b>128,1</b>	<b>4,7</b>	<b>215,6</b>

Au 31 mars 2015, aucune de ces immobilisations ne fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Ces immobilisations sont libres de tout nantissement.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2015, les acquisitions de 32,2 millions d'euros correspondent pour 9,5 millions d'euros à l'acquisition de la distillerie Rum Refinery of Mount Gay ainsi que d'une plantation agricole. Le solde correspond principalement à des investissements industriels de mise aux normes et renouvellement sur les différents sites de production du groupe (Cognac, Saint Barthélemy d'Anjou, La Barbade, Islay).

## NOTE 5 PART DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES

La part dans les entreprises associées représente des participations dans des sociétés répondant au principe décrit dans la note 1.2.

En M€	Dynasty	Lixir	Diversa	Autres	Total
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>42,9</b>	<b>1,1</b>	<b>7,5</b>	<b>1,3</b>	<b>52,8</b>
Dividendes versés	-	(0,4)	(0,3)	-	(0,7)
Augmentation de capital	-	-	-	0,3	0,3
Résultat de la période	-	0,5	(0,2)	(0,2)	0,1
Provision pour dépréciation	(10,9)	-	-	-	(10,9)
Ecart de conversion	(2,6)	-	-	(0,2)	(2,8)
<b>Au 31 mars 2014</b>	<b>29,4</b>	<b>1,2</b>	<b>7,0</b>	<b>1,2</b>	<b>38,8</b>
Dividendes versés	-	(0,6)	(0,2)	-	(0,8)
Résultat de la période	-	0,5	-	(1,2)	(0,7)
Ecart de conversion	8,3	-	-	-	8,3
<b>Au 31 mars 2015</b>	<b>37,7</b>	<b>1,1</b>	<b>6,8</b>	<b>-</b>	<b>45,6</b>

### NOTE 5.1 DYNASTY

Rémy Cointreau détient une participation de 27% dans le groupe chinois Dynasty Fine Wines Ltd, producteur et distributeur de vins chinois. Cette participation historique de Rémy Cointreau a pour origine une joint-venture constituée en 1980 avec la municipalité de Tianjin qui en détient toujours 45%. Depuis 2005, ce groupe est coté à la bourse de Hong-Kong avec un flottant d'environ 28%.

La cotation est suspendue depuis le 22 mars 2013, peu après que le groupe ait émis un avertissement annonçant une perte pour son exercice 2012. La suspension est la conséquence de l'incapacité du groupe à publier ses comptes de l'exercice 2012 dans les délais prévus. Ce retard était motivé par des investigations diligentées par le comité d'audit suite à des allégations de fraude. Au 31 mars 2013, Rémy Cointreau avait procédé à une dépréciation de sa participation de 15,9 millions d'euros considérant que la tendance baissière des résultats et l'annonce d'une perte constituaient un indice manifeste de perte de valeur, en dehors même de la réalité des allégations de fraude et de leurs impacts éventuels.

Au 30 septembre 2013, les investigations n'étaient pas terminées et le groupe Dynasty n'avait toujours pas publié ni ses comptes 2012, ni ses comptes annuels 2013, ni donné la moindre indication au marché sur les délais et la reprise de la cotation et l'état des affaires. Rémy Cointreau a procédé à une nouvelle évaluation avec l'aide d'un expert indépendant. Cette évaluation, utilisant toutes les données publiques disponibles sur Dynasty, sur ses concurrents et sur l'évolution du marché du vin en Chine a conduit Rémy Cointreau à procéder à une dépréciation complémentaire de 10,9 millions d'euros.

Au 31 mars 2015, la situation a peu évolué. Les comptes 2012, 2013, et 2014 n'ont pas été publiés. De nouveaux tests de valeur ont été conduits avec l'aide d'un expert indépendant. La valeur nette comptable est restée inchangée par rapport à celle du 31 mars 2014, soit 316 millions de dollars HK. Compte tenu de l'évolution de la parité €/HKD, la valeur de la participation est de 37,7 M€ au 31 mars 2015.

Les tests de valeur incluent un modèle actualisant des flux de trésorerie futurs établis à partir d'un plan à long terme (12 ans). Les hypothèses de cette valorisation incluent un taux de croissance à l'infini de 3% et un taux d'actualisation de 17%.

Le groupe Dynasty publie régulièrement des informations sur son site internet : [www.dynasty-wines.com](http://www.dynasty-wines.com).

### NOTE 5.2 LIXIR

Le 7 octobre 2008 le groupe Rémy Cointreau a acquis 50 % de la société de distribution française Lixir auprès de William Grant & Sons Investments Ltd pour 0,5 million d'euros.

Lixir clôture ses comptes au 31 décembre. Son chiffre d'affaires s'élève à 176,3 millions d'euros sur l'exercice Rémy Cointreau contre 171,4 millions d'euros au cours de l'exercice précédent. Son total d'actif était de 44,2 millions d'euros au 31 mars 2015 (2014 : 44,9 millions d'euros).

Pour l'exercice clos au 31 mars 2015, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 32,3 millions d'euros avec Lixir (2014 : 33,3 millions d'euros).

### NOTE 5.3 DIVERSA

Le groupe a pris une participation de 50 % dans la société Diversa GmbH le 31 mars 2009 pour constituer une coentreprise de distribution en Allemagne avec le groupe Underberg.

Au 31 mars 2015, le chiffre d'affaires de Diversa GmbH s'élève à 103,7 millions d'euros (2014 : 105,7 millions d'euros). Son total d'actif était de 29,2 millions d'euros au 31 mars 2015 (2014 : 32,2 millions d'euros).

Pour l'exercice clos au 31 mars 2015, le groupe Rémy Cointreau a réalisé un chiffre d'affaires de 19,1 millions d'euros avec Diversa (2014 : 20,1 millions d'euros).

#### **NOTE 5.4 AUTRES**

Le groupe Rémy Cointreau a constitué au cours de l'exercice clos au 31 mars 2012 une coentreprise avec un partenaire indien en vue de développer un brandy local. Cette participation a été cédée au cours de l'exercice clos au 31 mars 2015.



## NOTE 6 AUTRES ACTIFS FINANCIERS

En M€	2015	2014	2013
Titres de participations non consolidées	2,6	2,6	4,2
Prêt vendeur (note 6.2)	87,9	86,5	82,1
Prêts à des participations non consolidées	-	0,2	0,1
Compte de liquidité hors actions Rémy Cointreau	3,1	2,3	2,2
Autres	1,9	1,6	1,3
<b>Total</b>	<b>95,5</b>	<b>93,2</b>	<b>89,9</b>

### NOTE 6.1 TITRES DE PARTICIPATION NON CONSOLIDÉES

En M€	% détenu	2015	% détenu	2014	% détenu	2013
Dettling & Marmot (Suisse)	25,0 %	1,0	25,0 %	1,0	25,0 %	1,0
Ducs de Gascogne S.A. (France)	30,1 %	0,5	30,1 %	0,5	30,1 %	0,5
Tianjin Dvpt Holding Ltd (RPC)	0,2 %	0,6	0,2 %	0,5	0,2 %	0,6
Balachoa-Vinhos de Portugal (Portugal)	0,8 %	0,5	0,8 %	0,5	0,8 %	0,5
Destilerias de Vilafranca S.A.	-	-	-	-	100,0 %	1,5
Autres participations	-	-	-	0,1	-	0,1
<b>Total</b>		<b>2,6</b>		<b>2,6</b>		<b>4,2</b>

### NOTE 6.2 PRET VENDEUR

Lors de la cession de la branche Champagne intervenue le 8 juillet 2011, le groupe Rémy Cointreau a octroyé un prêt vendeur de 75 millions d'euros d'une durée maximale de 9 ans (échéance 8 juillet 2020) portant intérêts à 5% sur six premières années et 6% les trois dernières années. Les intérêts sont capitalisés les trois premières années.

Au 31 mars 2015, le prêt est comptabilisé pour la valeur actuelle des flux que Rémy Cointreau percevrait en cas de remboursement à l'échéance selon les termes du contrat.

Les intérêts courus depuis juillet 2014 payables en juillet 2015 sont comptabilisés en autres créances.

### NOTE 6.3 COMPTE DE LIQUIDITE

Depuis l'exercice clos au 31 mars 2006, Rémy Cointreau a souscrit auprès d'un intermédiaire financier un compte de liquidité (note 1.18). Ce type de contrat ne respecte pas les critères permettant l'enregistrement en « Trésorerie et équivalents ». D'autre part, le solde du compte correspondant à la valorisation des actions Rémy Cointreau détenues dans le cadre du contrat est reclassé en déduction des capitaux propres consolidés en tant qu'actions autodétenues (note 10.1).

## NOTE 7 STOCKS

### NOTE 7.1 DÉTAIL PAR TYPE

En M€	2015	2014	2013
Matières premières	44,0	40,7	30,5
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement <sup>(1)</sup>	922,3	865,9	779,1
Marchandises et produits finis	154,0	125,1	142,5
<b>Valeur brute</b>	<b>1 120,3</b>	<b>1 031,7</b>	<b>952,1</b>
Provision pour dépréciation	(11,2)	(7,1)	(6,2)
<b>Valeur nette</b>	<b>1 109,1</b>	<b>1 024,6</b>	<b>945,9</b>

(1) Dont stocks AFC (note 1.21) 251,4 millions d'euros (2014 : 235,7 millions d'euros ; 2013 : 202,3 millions d'euros)

Les principes appliqués pour l'évaluation des stocks sont décrits à la note 1.9.

Au 31 mars 2015, des stocks font l'objet de warrants agricoles pour 46,0 millions d'euros (2014 : 44,0 millions d'euros ; 2013 : 28,0 millions d'euros).

## NOTE 7.2 ANALYSE DE LA VARIATION

<i>En M€</i>	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
<b>Solde au 31 mars 2013</b>	<b>952,1</b>	<b>(6,2)</b>	<b>945,9</b>
Mouvement	91,6	(1,1)	90,5
Écarts de conversion	(12,0)	0,2	(11,8)
<b>Solde au 31 mars 2014</b>	<b>1 031,7</b>	<b>(7,1)</b>	<b>1 024,6</b>
Mouvement	44,3	(3,5)	40,8
Écarts de conversion	44,3	(0,6)	43,7
<b>Solde au 31 mars 2015</b>	<b>1 120,3</b>	<b>(11,2)</b>	<b>1 109,1</b>

## NOTE 8 CLIENTS ET AUTRES CREANCES D'EXPLOITATION

La provision pour créances douteuses est identifiée au cas par cas et évaluée dès lors que le montant recouvrable est inférieur à la valeur nette comptable de la créance concernée.

<i>En M€</i>	2015	2014	2013
Créances clients	176,0	152,8	197,2
Créances fiscales et sociales (hors impôts sur le résultat)	17,1	9,2	8,6
Charges diverses payées d'avance	7,2	7,2	6,0
Avances versées	25,3	22,4	24,5
Créances sur cession d'actifs	-	0,1	-
Autres créances	23,1	11,0	19,2
<b>Total</b>	<b>248,7</b>	<b>202,7</b>	<b>255,5</b>
dont provision pour créances douteuses	(2,8)	(6,0)	(6,6)

Au 31 mars 2015, la valeur des créances clients en fonction de leur échéance s'analyse comme suit :

<i>En M€</i>	Total	Non échues	Échues	
			Moins de 3 mois	Plus de 3 mois
<b>Valeur brute des créances</b>	<b>178,8</b>	<b>124,7</b>	<b>44,1</b>	<b>10,0</b>

Le groupe a mis en place des programmes de factoring au cours de l'exercice qui ont permis une accélération des encaissements client à hauteur de 31,6 millions d'euros au 31 mars 2015 (2014 : 10,9 millions d'euros).

## NOTE 9 TRESORERIE ET EQUIVALENTS

<i>En M€</i>	2015	2014	2013
Dépôts court terme	21,8	103,9	100,9
Banque	52,3	82,4	85,9
<b>Total</b>	<b>74,1</b>	<b>186,3</b>	<b>186,8</b>

La variation du poste « Dépôts à court terme » sur l'exercice clos au 31 mars 2015, provient du non renouvellement de dépôts structurés arrivés à maturité au cours de l'exercice. Les fonds ont été affectés au remboursement de la dette financière brute.

## NOTE 10 CAPITAUX PROPRES

### NOTE 10.1 CAPITAL SOCIAL, PRIMES D'EMISSION ET ACTIONS AUTODETENUES

	Nombre d'actions	Actions auto- détenues	Total nombre d'actions	Capital Social	Primes d'émission	Action auto- détenues
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>50 909 912</b>	<b>(1 449 294)</b>	<b>49 460 618</b>	<b>81,4</b>	<b>828,6</b>	<b>(97,4)</b>
Plan de Rachat d'Actions	-	(1 283 053)	(1 283 053)	-	-	(75,9)
Annulation d'actions du 19/11/2013	(1 150 000)	1 150 000	-	(1,8)	(73,8)	75,6
Attribution du plan d'actions gratuites 2011	-	96 500	96 500	-	-	7,1
Annulation d'actions du 25/03/2014	(1 283 053)	1 283 053	-	(2,0)	(73,9)	75,9
Variation du compte de liquidité	-	10 000	10 000	-	-	0,9
Autres actions auto-détenues	-	2 500	2 500	-	-	0,1
<b>Au 31 mars 2014</b>	<b>48 476 859</b>	<b>(190 294)</b>	<b>48 286 565</b>	<b>77,6</b>	<b>680,9</b>	<b>(13,7)</b>
Paiement partiel du dividende en actions	233 394	-	233 394	0,3	13,0	-
Attribution du plan d'actions gratuites 2012	-	52 500	52 500	-	-	3,9
Variation du compte de liquidité	-	-	-	-	-	-
Autres actions auto-détenues	-	8 000	8 000	-	-	0,2
<b>Au 31 mars 2015</b>	<b>48 710 253</b>	<b>(129 794)</b>	<b>48 580 459</b>	<b>77,9</b>	<b>693,9</b>	<b>(9,6)</b>

#### Capital social et primes d'émission

Le capital social au 31 mars 2015 est composé de 48 710 253 actions d'une valeur nominale de 1,60 euro.

Le 25 septembre 2014, 233 394 actions ont été créées suite à l'option offerte aux actionnaires du paiement partiel du dividende en actions.

#### Actions autodétenues

Au 31 mars 2015, Rémy Cointreau détenait 129 794 de ses propres actions destinées à couvrir des plans d'attributions gratuites en cours ou futurs.

Aucune action n'était détenue dans le cadre du contrat de liquidité au 31 mars 2015.

### NOTE 10.2 NOMBRE D' ACTIONS RETENUES DANS LE CALCUL DU RESULTAT PAR ACTION

Les principes de calcul du résultat par action sont décrits en note 1.19.

	2015	2014	2013
<b>Nombre moyen d'actions simple :</b>			
Nombre moyen d'actions	48 596 433	50 482 382	50 329 413
Nombre moyen d'actions autodétenues	(163 739)	(1 301 699)	(1 449 161)
<b>Total pris en compte pour le résultat par action simple</b>	<b>48 432 694</b>	<b>49 180 683</b>	<b>48 880 252</b>
<b>Nombre moyen d'actions dilué :</b>			
Nombre moyen d'actions simple	48 432 694	49 180 683	48 880 252
Effet de dilution des plans d'actions gratuites	47 249	131 100	130 429
<b>Total pris en compte pour le résultat par action dilué</b>	<b>48 479 943</b>	<b>49 311 783</b>	<b>49 010 681</b>

## NOTE 10.3 PLANS D'ATTRIBUTION D'ACTIONS

### Plans d'options d'achat d'actions

Le dernier plan de ce type (plan 13) est venu à échéance au cours de l'exercice, les 8 000 options en vie ayant été exercées.

Date de début d'exercice	Plan n°	Durée	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice en euros	Options caduques	Options exercées au 31 mars 2014	Options exercées au cours de l'exercice	Cours moyen d'exercice	Options en vie au 31 mars 2015
24 décembre 2008	13	6 ans	262 000	28,07	35 000	219 000	8 000	60,12	-

### Plans d'Attribution Gratuite d'Actions

Date d'attribution <sup>(1)</sup>	Plan n°	Période d'acquisition	Durée minimale de conservation	Actions attribuées à l'origine	Valeur de l'action à la date d'attribution	Actions caduques	Actions attribuées à l'issue de la période d'acquisition	Actions en vie au 31 mars 2015
20 novembre 2012	2012	2 ans	2 ans	96 500	83,29	44 000	52 500	-
25 mars 2014	2014	2 ans	2 ans	41 900	58,72	8 800	-	33 100
27 janvier 2015	2015	3 ans	2 ans	82 500	64,26	-	-	82 500
<b>Total</b>				<b>220 900</b>		<b>52 800</b>	<b>52 500</b>	<b>115 600</b>

(1) La date d'attribution correspond à la date du conseil d'administration ayant décidé l'attribution de ces plans.

Les plans 2012 et 2014 comportent les conditions d'acquisition suivantes :

- 60 % des actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition ;
- 40 % des actions sont attribuées sur condition de présence à l'issue de la période d'acquisition et atteinte de critères de performance du groupe mesurés au terme de l'exercice précédant l'issue de la période d'acquisition. Ces critères concernent le ratio résultat opérationnel courant sur chiffre d'affaires et le retour sur capitaux employés mesurés à cours de change et périmètres constants.

A l'issue de la période d'acquisition, la condition de performance du plan 2012 n'étant pas réalisée, 60% des actions en vie à cette date ont été attribuées, par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau.

Le plan 2015 est un plan dit indexé (AGAI). Les actions remises aux bénéficiaires à l'issue de la période d'acquisition seront conditionnées à leur présence et leur nombre dépendra de la progression du cours de l'action Rémy Cointreau entre le 27 janvier 2015 et le 27 janvier 2018. Le nombre maximum sera attribué si la progression du cours est supérieure ou égale à 30%.

Les plans 2014 et 2015 seront servis par remise d'actions détenues par Rémy Cointreau (note 10.1)

### Calcul de la charge de l'exercice

En application d'IFRS 2, une charge représentative de l'avantage accordé aux bénéficiaires de ces plans est enregistrée en résultat opérationnel.

Pour les plans 2012 et 2014, la valeur unitaire est basée sur le cours de l'action à la date d'attribution pour les bénéficiaires mandataires sociaux ou membres du comité de direction ou de notification pour les autres bénéficiaires, déduction faite d'une estimation des dividendes par action qui seraient versés pendant la période d'acquisition.

La charge est déterminée en multipliant ces valeurs unitaires par l'estimation du nombre d'options ou d'actions gratuites qui seront attribuées. Elle est répartie linéairement sur la durée d'acquisition des droits courant à partir de la date du conseil ayant décidé de chaque plan.

Pour le plan 2015, la valeur de l'avantage a été calculée par des actuaires indépendants sur la base d'un modèle de type Black & Scholes.

Les hypothèses de valorisation et les valeurs qui en résultent sont les suivantes pour les plans entrant dans le calcul de la charge pour l'exercice clos au 31 mars 2015 :

	Plan 2012	Plan 2014	Plan 2015
Espérance de réalisation des critères de performance	0 %	100 %	n/a
Taux de rotation	n/a	4 %	4 %
Juste valeur de l'action <sup>(1)</sup>	78,69 €	55,92 €	28,11 €
Juste valeur de l'action <sup>(2)</sup>	82,21 €	59,46 €	28,11 €

(1) Mandataires sociaux et membres du comité de direction.

(2) Autres bénéficiaires.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2015, la charge est de 2,1 millions d'euros (2014 : 3,7 millions d'euros ; 2013 : 5,3 millions d'euros).

#### NOTE 10.4 DIVIDENDES

L'assemblée générale des actionnaires du 24 juillet 2014 a approuvé le versement d'un dividende ordinaire de 1,27 euro par action au titre de l'exercice clos au 31 mars 2014 avec une option permettant un paiement de 0,37 € en actions. Le paiement en actions a été effectué le 25 septembre pour un montant total de 13,3 millions d'euros. Le solde, soit 48,0 millions d'euros a été payé en octobre 2014.

#### NOTE 10.5 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE

<i>En M€</i>	2015	2014	2013
Intérêts des minoritaires de Mount Gay Distilleries	1,4	1,1	1,2
<b>TOTAL</b>	<b>1,4</b>	<b>1,1</b>	<b>1,2</b>

## NOTE 11 DETTE FINANCIERE

### NOTE 11.1 DETTE FINANCIERE NETTE

En M€	2015			2014			2013		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Dettes financières brutes	344,1	196,6	540,7	553,0	46,8	599,8	389,2	63,1	452,3
Trésorerie et équivalents (note 9)	-	(74,1)	(74,1)	-	(186,3)	(186,3)	-	(186,8)	(186,8)
<b>Dettes financières nettes</b>	<b>344,1</b>	<b>122,5</b>	<b>466,6</b>	<b>553,0</b>	<b>(139,5)</b>	<b>413,5</b>	<b>389,2</b>	<b>(123,7)</b>	<b>265,5</b>

### NOTE 11.2 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR NATURE

En M€	2015			2014			2013		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Emprunt obligataire	202,7	-	202,7	201,5	-	201,5	200,3	-	200,3
Placement privé obligataire	79,7	-	79,7	-	-	-	-	-	-
Placement privé	-	140,0	140,0	139,8	-	139,8	139,5	-	139,5
Tirages sur crédit syndiqué	-	-	-	150,0	-	150,0	50,0	-	50,0
Frais de mise en place du crédit syndiqué	(1,9)	-	(1,9)	(1,7)	-	(1,7)	(2,2)	-	(2,2)
Autres dettes financières et découverts	-	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1
Intérêts courus non échus	-	7,5	7,5	-	7,6	7,6	-	7,5	7,5
<b>Total Rémy Cointreau SA</b>	<b>280,5</b>	<b>147,5</b>	<b>428,0</b>	<b>489,6</b>	<b>7,6</b>	<b>497,2</b>	<b>387,6</b>	<b>7,6</b>	<b>395,2</b>
Emprunt obligataire	63,5	-	63,5	63,3	-	63,3	-	-	-
Autres dettes financières et découverts	0,1	35,7	35,8	0,1	26,1	26,2	1,6	49,3	50,9
Intérêts courus non échus	-	1,7	1,7	-	1,7	1,7	-	-	-
Dettes financières entités <i>ad hoc</i>	-	11,7	11,7	-	11,4	11,4	-	6,2	6,2
<b>Total filiales</b>	<b>63,6</b>	<b>49,1</b>	<b>112,7</b>	<b>63,4</b>	<b>39,2</b>	<b>102,6</b>	<b>1,6</b>	<b>55,5</b>	<b>57,1</b>
<b>Dettes financières brutes</b>	<b>344,1</b>	<b>196,6</b>	<b>540,7</b>	<b>553,0</b>	<b>46,8</b>	<b>599,8</b>	<b>389,2</b>	<b>63,1</b>	<b>452,3</b>

Le montant total des ressources confirmées disponibles ainsi que leur taux d'utilisation est détaillé dans la note sur le risque de liquidité (note 14.6).

### NOTE 11.3 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR ECHEANCE

En M€	Long terme	Court terme
Avant le 31 mars 2016	-	196,6
15 décembre 2016	202,7	-
31 mars 2017	0,1	-
11 avril 2019	(1,9)	-
13 août 2023	63,5	-
27 février 2025	79,7	-
<b>Total</b>	<b>344,1</b>	<b>196,6</b>

## NOTE 11.4 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR TYPE DE TAUX

En M€	2015			2014			2013		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Taux fixe	345,9	140,0	485,9	404,6	-	404,6	339,8	-	339,8
Taux variable	(1,8)	47,4	45,6	148,4	37,5	185,9	49,4	55,6	105,0
Intérêts courus non échus	-	9,2	9,2	-	9,3	9,3	-	7,5	7,5
<b>Dettes financières brutes</b>	<b>344,1</b>	<b>196,6</b>	<b>540,7</b>	<b>553,0</b>	<b>46,8</b>	<b>599,8</b>	<b>389,2</b>	<b>63,1</b>	<b>452,3</b>

En M€	2015			2014			2013		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Tirages sur crédit syndiqué	-	-	-	150,0	-	150,0	50,0	-	50,0
Frais de mise en place du crédit syndiqué	(1,9)	-	(1,9)	(1,7)	-	(1,7)	(2,2)	-	(2,2)
Autres	0,1	47,4	47,5	0,1	37,5	37,6	1,6	55,6	57,2
<b>Total dette à taux variable</b>	<b>(1,8)</b>	<b>47,4</b>	<b>45,6</b>	<b>148,4</b>	<b>37,5</b>	<b>185,9</b>	<b>49,4</b>	<b>55,6</b>	<b>105,0</b>

Les instruments de couverture de taux d'intérêt en portefeuille à la date de clôture sont décrits à la note 14.

## NOTE 11.5 DETTE FINANCIERE BRUTE PAR DEVICES

En M€	2015			2014			2013		
	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total	Long terme	Court terme	Total
Euro	344,1	196,0	540,1	553,0	46,1	599,1	389,2	62,8	452,0
Dollar US	-	0,6	0,6	-	0,7	0,7	-	0,3	0,3
<b>Dettes financières brutes</b>	<b>344,1</b>	<b>196,6</b>	<b>540,7</b>	<b>553,0</b>	<b>46,8</b>	<b>599,8</b>	<b>389,2</b>	<b>63,1</b>	<b>452,3</b>

## NOTE 11.6 EMPRUNTS OBLIGATAIRES

### Emprunt obligataire de 205 millions d'euros de nominal

En juin 2010, Rémy Cointreau a procédé à l'émission d'un emprunt obligataire de 205 millions d'euros en nominal d'une durée de 6,5 ans. Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 50 000 euros, ont été émises à 97,745 % de leur valeur nominale (prime d'émission de 2,255 %) et portent intérêts à 5,18 %, payables les 15 juin et 15 décembre de chaque année. Elles seront remboursables au pair à l'échéance (15 décembre 2016).

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

L'émission comporte des clauses de remboursement par anticipation au gré de l'émetteur, principalement en cas d'augmentation de capital publique ou réservée ou de changement matériel du régime fiscal applicable aux paiements fait par l'émetteur sur les obligations postérieurement à la date d'émission. En outre, chaque porteur a la faculté de demander le remboursement de ses obligations au prix de 101 % en cas de changement de contrôle.

En cas de cession d'actifs et en l'absence d'utilisation du produit de la cession pour des opérations autorisées, Rémy Cointreau doit proposer dans un délai de 365 jours à compter de la réception du produit de la cession, un remboursement anticipé de l'émission à hauteur du produit de la cession. Par ailleurs, le contrat stipule des conventions pouvant limiter la capacité de distribution des dividendes notamment en cas de résultat déficitaire.

Compte tenu de la prime et des frais d'émission, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à environ 197,0 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de l'ordre de 5,89 %.

### Emprunt obligataire de 65 millions d'euros de nominal

Financière Rémy Cointreau SA/NV a émis, le 13 août 2013, un emprunt obligataire d'un montant de 65 millions d'euros et d'une durée de 10 ans, avec la garantie de Rémy Cointreau SA.

Les obligations, d'une valeur nominale unitaire de 250 000 euros, ont été émises à 97,977 % de leur valeur nominale (prime d'émission de 2,003 %) et portent intérêts à 4 % payables le 13 août de chaque année. Elles seront remboursables au pair à l'échéance (13 août 2023).

Cet emprunt n'est assorti d'aucune sûreté.

Compte tenu de la prime et des frais d'émission, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à 63,2 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de 4,35 %.

### Placement privé obligataire

Rémy Cointreau a émis le 27 février 2015, un emprunt obligataire de 80,0 millions d'euros, sous forme d'un placement privé, auprès d'un leader européen de l'assurance. Ces obligations portent un taux d'intérêt de 2,945% pour une durée de 10 ans.

Ce contrat n'est assorti d'aucune sûreté. La disponibilité des fonds est conditionnée au respect du ratio A (voir crédit syndiqué) à un niveau inférieur à 3,5 à chaque clôture semestrielle pendant la durée du contrat.

### NOTE 11.7 PLACEMENT PRIVE

Rémy Cointreau a conclu le 10 juin 2010 un financement syndiqué dit « placement privé » avec des institutions financières. Ce contrat porte sur 140,0 millions d'euros pour une durée de 5 ans (échéance 10 juin 2015). Ce financement structuré comprend un prêt composé de deux tranches de respectivement 65 millions d'euros (tranche A) et 75 millions d'euros (tranche B) ainsi que différents contrats de *swaps* exactement adossés à ces deux tranches garantissant un taux fixe de 3,6675 % sur la durée du contrat.

Compte tenu de la commission d'arrangement, le produit net résultant de cette émission s'est élevé à environ 138,6 millions d'euros soit un taux d'intérêt effectif de l'ordre de 3,94 %.

Ce contrat n'est assorti d'aucune sûreté. La disponibilité des fonds est conditionnée au respect du ratio A (voir crédit syndiqué) à un niveau inférieur à 3,5 à chaque clôture semestrielle pendant la durée du contrat.

### NOTE 11.8 CREDIT SYNDIQUE

Rémy Cointreau avait conclu le 5 juin 2012 un crédit syndiqué en remplacement de la ligne de crédit *revolving* de 346 millions d'euros venue à échéance du 7 juin 2012. Ce nouveau crédit *revolving* portant sur un encours de 255 millions d'euros avait une durée initiale de 5 ans.

Rémy Cointreau a signé le 11 avril 2014 un amendement et une extension de ce crédit syndiqué avec un pool de dix banques. Ce crédit est ainsi prolongé de 2 ans, jusqu'au 11 avril 2019 avec des conditions plus favorables en terme de marge. Les tirages portent intérêt à EURIBOR plus une marge susceptible d'évoluer en fonction du rating de Rémy Cointreau.

Ce crédit n'est assorti d'aucune sûreté.

La disponibilité de ce crédit est conditionnée par le respect d'un ratio « Endettement net moyen/EBITDA » (ratio A) inférieur ou égal à 3,5 au 30 septembre et au 31 mars de chaque exercice jusqu'à l'échéance. Au 31 mars 2015, le ratio A s'élève à 2,64 (septembre 2014 : 3,14 ; mars 2014 : 2,09).

## NOTE 12 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

### NOTE 12.1 VARIATIONS

En M€	Restructuration	Litiges	Total
<b>Au 31 mars 2013</b>	<b>0,3</b>	<b>9,1</b>	<b>9,4</b>
Dotations	0,5	13,5	14,0
Utilisations	(0,1)	(2,8)	(2,9)
Reprises sans objet	(0,1)	(1,1)	(1,2)
Écarts de conversion	-	(0,3)	(0,3)
<b>Au 31 mars 2014</b>	<b>0,6</b>	<b>18,4</b>	<b>19,0</b>
Dotations	0,6	14,3	14,9
Utilisations	-	(3,9)	(3,9)
Reprises sans objet	(0,5)	(1,9)	(2,4)
Écarts de conversion	0,1	2,3	2,4
Reclassements	-	(0,3)	(0,3)
<b>Au 31 mars 2015</b>	<b>0,8</b>	<b>28,9</b>	<b>29,7</b>

La rubrique « Restructuration » couvre des coûts de restructuration, de fermeture ou de transfert de sites intervenus aux Pays-Bas et en Inde. La rubrique « Litiges » comprend des provisions constituées au titre de litiges sociaux, commerciaux et fiscaux.



## NOTE 12.2 ÉCHEANCES

Ces provisions couvrent des charges probables dont les échéances sont les suivantes :

En M€	2015	2014	2013
Provisions à long terme (ou échéance non connue)	10,2	4,6	5,8
Provisions à court terme	19,5	14,4	3,6
<b>Total</b>	<b>29,7</b>	<b>19,0</b>	<b>9,4</b>

## NOTE 13 FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

En M€	2015	2014	2013
Fournisseurs d'eaux-de-vie	244,7	231,0	211,5
Autres fournisseurs	83,7	95,4	98,9
Avances client	3,5	4,8	19,5
Dettes sociales et fiscales (hors impôts sur le résultat)	69,2	47,5	51,0
Droits d'accises à payer	3,6	2,6	0,9
Charges de publicité à payer	68,0	75,7	88,5
Produits divers d'avance	4,5	7,0	10,4
Autres dettes	54,4	45,0	62,2
<b>Total</b>	<b>531,6</b>	<b>509,0</b>	<b>542,9</b>

## NOTE 14 INSTRUMENTS FINANCIERS ET RISQUES DE MARCHE

### NOTE 14.1 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS PAR CATEGORIE

Les tableaux ci-dessous présentent les instruments financiers au bilan selon les catégories d'évaluation définies par la norme IAS 39.

AU 31 MARS 2015

En M€	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat <sup>(1)</sup>	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	95,5	95,5	89,8	3,1	2,6	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	248,7	248,7	248,7	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	0,8	0,8	-	-	-	0,8
Trésorerie et équivalents	9	74,1	74,1	-	74,1	-	-
<b>ACTIFS</b>		<b>419,1</b>	<b>419,1</b>	<b>338,5</b>	<b>77,2</b>	<b>2,6</b>	<b>0,8</b>
Dettes financières à long terme	11	344,1	344,1	344,1	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	196,6	196,6	196,6	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	531,6	531,6	531,6	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	29,8	29,8	-	0,6	-	29,2
<b>PASSIFS</b>		<b>1 102,1</b>	<b>1 102,1</b>	<b>1 072,3</b>	<b>0,6</b>	-	<b>29,2</b>

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

**AU 31 MARS 2014**

<i>En M€</i>	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat <sup>(1)</sup>	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	93,2	93,2	88,3	2,3	2,6	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	202,7	202,7	202,7	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	12,8	12,8	-	-	-	12,8
Trésorerie et équivalents	9	186,3	186,3	-	186,3	-	-
<b>ACTIFS</b>		<b>495,0</b>	<b>495,0</b>	<b>291,0</b>	<b>188,6</b>	<b>2,6</b>	<b>12,8</b>
Dettes financières à long terme	11	553,0	553,0	553,0	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	46,8	46,8	46,8	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	509,0	509,0	509,0	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	7,3	7,3	-	1,8	-	5,5
<b>PASSIFS</b>		<b>1 116,1</b>	<b>1 116,1</b>	<b>1 108,8</b>	<b>1,8</b>	-	<b>5,5</b>

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

**AU 31 MARS 2013**

<i>En M€</i>	Notes	Valeur au bilan	Juste valeur	Prêts et créances ou dettes au coût amorti	Juste valeur par le biais du compte de résultat <sup>(1)</sup>	Disponibles à la vente	Instruments de couverture
Autres actifs financiers	6	89,9	89,9	83,5	2,2	4,2	-
Clients et autres créances d'exploitation	8	255,5	255,5	255,5	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	6,3	6,3	-	-	-	6,3
Trésorerie et équivalents	9	186,8	186,8	-	186,8	-	-
<b>ACTIFS</b>		<b>538,5</b>	<b>538,5</b>	<b>339,0</b>	<b>189,0</b>	<b>4,2</b>	<b>6,3</b>
Dettes financières à long terme	11	389,2	389,2	389,2	-	-	-
Dettes financières à court terme et intérêts courus	11	63,1	63,1	63,1	-	-	-
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	13	542,9	542,9	542,9	-	-	-
Instruments financiers dérivés	14	18,4	18,4	-	6,3	-	12,1
<b>PASSIFS</b>		<b>1 013,6</b>	<b>1 013,6</b>	<b>995,2</b>	<b>6,3</b>	-	<b>12,1</b>

(1) Ces instruments financiers sont rattachés à la sous-catégorie « détenus à des fins de transaction » (Trading).

**NOTE 14.2 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES DE MARCHE**

Le groupe utilise des instruments financiers dans le cadre de sa gestion du risque de taux et du risque de change. La politique de gestion des risques de marché s'effectue dans le cadre de règles prudentielles approuvées par le conseil d'administration. En particulier, les ventes d'instruments optionnels sont limitées à des stratégies de tunnels ou à des reventes d'instruments achetés antérieurement faisant l'objet d'autorisation au cas par cas.

L'ensemble des opérations de couverture est passé avec des banques internationales de premier plan.

S'agissant du risque de change, le groupe s'attache à couvrir son exposition commerciale nette budgétaire sur un horizon glissant de 15 à 18 mois environ. Cette gestion se fait par la souscription de contrats de couverture de change de type ferme ou optionnel dans le respect du cadre fixé par le conseil d'administration.

Le groupe ne couvre pas le risque de change lié à la conversion en euros des états financiers des sociétés dont la devise n'est pas l'euro.

La politique de couverture du groupe ne permet de couvrir que le risque de change à court terme. Elle ne peut prétendre mettre le groupe à l'abri des effets économiques des tendances monétaires longues sur le chiffre d'affaires et les marges du groupe.

**NOTE 14.3 VENTILATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS (TAUX D'INTERET ET TAUX DE CHANGE)**

<i>En M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Actif</b>			
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	-	-	-
Instruments dérivés sur taux de change	0,8	12,8	6,3
<b>TOTAL</b>	<b>0,8</b>	<b>12,8</b>	<b>6,3</b>
<b>Passif</b>			
Instruments dérivés sur taux d'intérêts	0,5	6,9	13,9
Instruments dérivés sur taux de change	29,3	0,4	4,5
<b>TOTAL</b>	<b>29,8</b>	<b>7,3</b>	<b>18,4</b>

**NOTE 14.4 INSTRUMENTS DERIVES SUR TAUX D'INTERETS**

Au 31 mars 2015, les instruments financiers dérivés sur taux d'intérêt en portefeuille se détaillent comme suit :

**Par type d'instrument**

<i>En M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Passif</b>			
Swaps de taux	-	4,1	9,0
Instruments de taux liés au placement privé	0,5	2,8	4,9
<b>TOTAL</b>	<b>0,5</b>	<b>6,9</b>	<b>13,9</b>

**Par échéance et désignation**

<i>En M€</i>	Nominal	Valeur initiale	Valeur de marché	Qualification
<b>Swaps de taux d'intérêt :</b>				
Liés au placement privé – échéance juin 2015	140,0	-	0,5	FVH <sup>(1)</sup>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>140,0</b>	<b>-</b>	<b>0,5</b>	

(1) FVH : couverture de juste valeur ; Trading : détenu à des fins de transaction.

**Variation**

<b>Valeur du portefeuille au 31 mars 2014</b>	<b>(6,9)</b>
<b>Variation comptabilisée en :</b>	
• Capitaux propres	2,4
• Coût de l'endettement financier brut	4,0
<b>Valeur du portefeuille au 31 mars 2015</b>	<b>(0,5)</b>

## Sensibilité au risque de taux

Compte tenu des financements en place et des couvertures existantes, une variation de 50 points de base à la hausse ou à la baisse sur les taux d'intérêt serait sans effet sur les comptes du groupe Rémy Cointreau.

### NOTE 14.5 INSTRUMENTS DERIVES SUR TAUX DE CHANGE

Pour la couverture des flux commerciaux, le groupe utilise des instruments optionnels et à terme. Les flux commerciaux de l'exercice qui ne sont pas encore encaissés à la date de clôture sont couverts par des *swaps* cambistes.

Par ailleurs, Rémy Cointreau SA, qui centralise le financement du groupe, et sa filiale Financière Rémy Cointreau effectuent des prêts ou emprunts intra-groupe libellés dans la devise de la contrepartie. Le groupe adosse de manière parfaite des *swaps* de devises à ces prêts ou emprunts. Ces opérations ont une durée d'un mois à un an.

Le tableau ci-dessous récapitule l'ensemble des instruments liés à la couverture du risque de change en portefeuille à la clôture.

<i>En M€</i>	Nominal <sup>(1)</sup>	Valeur initiale	Valeur de marché	Dont CFH <sup>(2)</sup>	Dont Trading <sup>(2)</sup>
<b>Options de vente et tunnels optionnels</b>					
Vendeur USD (vs. EUR)	167,3	3,4	(6,0)	(6,0)	-
Autres devises (vs. EUR)	17,3	0,3	0,1	0,1	-
	<b>184,6</b>	<b>3,7</b>	<b>(5,9)</b>	<b>(5,9)</b>	-
<b>Ventes à terme</b>					
Vendeur USD (vs. EUR)	106,9	-	(20,2)	(20,2)	-
Autres devises (vs. EUR)	42,0	-	(1,8)	(1,8)	-
	<b>148,9</b>	-	<b>(22,0)</b>	<b>(22,0)</b>	-
<b>Swaps cambistes (vendeurs) acheteurs sur flux commerciaux <sup>(3)</sup></b>					
Vendeur USD (vs. EUR)	(81,7)	-	(0,6)	-	(0,6)
Autres devises (vs. EUR)	(1,6)	-	-	-	-
	<b>(83,3)</b>	-	<b>(0,6)</b>	-	<b>(0,6)</b>
<b>Swap de devises – achat (vente) sur activités de financement <sup>(3)</sup></b>					
Vendeur USD (vs. EUR)	(68,2)	-	0,3	-	0,3
Autres devises (vs. EUR)	(65,8)	-	(0,3)	-	(0,3)
	<b>(134,0)</b>	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>116,2</b>	<b>3,7</b>	<b>(28,5)</b>	<b>(27,9)</b>	<b>(0,6)</b>

(1) Nominal en devise converti au cours de clôture.

(2) Cash flow hedge : couverture de flux de trésorerie ; Trading : détenu à des fins de transaction.

(3) Écart entre le cours de clôture et le cours à terme.

Au cours de l'exercice clos au 31 mars 2015, une charge avant impôts de 39,1 millions d'euros a été comptabilisée directement en capitaux propres au titre de la variation de valeur intrinsèque du portefeuille d'instruments relatifs à la couverture des flux de l'exercice prochain.

## Sensibilité au risque de change

Compte tenu des couvertures en place, une variation de 10 % à la hausse ou à la baisse de la parité EUR/USD produirait les effets suivants, l'impact en résultat net provenant essentiellement de la part inefficace des couvertures de flux futurs :

	2015		2014		2013	
	Parité EUR/USD		Parité EUR/USD		Parité EUR/USD	
Valeur de référence	1,0759		1,3788		1,2805	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Cours EUR / USD	1,18	0,97	1,52	1,24	1,41	1,15
Résultat net	(1,2)	0,5	(0,7)	(0,1)	0,1	(3,8)
Capitaux propres hors résultat net	8,1	(9,9)	13,0	(8,2)	13,5	(9,2)
Variation de valeur des instruments financiers	20,3	(26,4)	28,0	(23,4)	21,3	(20,4)
Valeur nominale à la clôture :						
• des instruments USD en portefeuille	175,0	213,8	288,8	353,0	341,7	417,6
• des créances USD potentiellement exposées	91,2	111,5	80,9	98,9	69,8	85,4

## NOTE 14.6 RISQUE DE LIQUIDITE

Le tableau ci-dessous présente l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers comptabilisés au 31 mars 2015.

En M€	Avant le 31 mars 2016	Avant le 31 mars 2017	Avant le 31 mars 2018	Avant le 31 mars 2019	Au-delà	Total
Dettes financières et intérêts courus	196,6	205,1	-	-	145,0	546,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	531,6	-	-	-	-	531,6
Instruments financiers dérivés	-	-	-	-	-	-
<b>Passifs comptabilisés au 31 mars 2015</b>	<b>728,2</b>	<b>205,1</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>145,0</b>	<b>1 078,3</b>
Intérêts futurs sur dette financière	17,8	13,6	6,1	6,1	25,3	68,9
<b>Total décaissements</b>	<b>746,0</b>	<b>218,7</b>	<b>6,1</b>	<b>6,1</b>	<b>170,3</b>	<b>1 147,2</b>

Conformément à IFRS 7, les passifs sont présentés pour leur valeur comptable à la clôture, hors actualisation des flux. Les tirages en cours au 31 mars 2015 sont supposés être renouvelés jusqu'à l'échéance des lignes correspondantes. Les intérêts en résultant sont calculés sur la base des conditions connues à la clôture du présent exercice. Pour les instruments financiers dérivés, il s'agit des flux nets de trésorerie qui devraient être contractuellement décaissés sur la base des conditions de marché à la clôture hors actualisation des flux.

Le risque de liquidité est induit principalement par la disponibilité des ressources financières.

La plupart des activités du groupe se caractérisent par un niveau élevé de capitaux employés, en particulier des stocks en cours de vieillissement. Rémy Cointreau veille constamment à l'équilibre de sa structure financière, privilégie les ressources à long terme et combine des ressources à taux fixes et à taux variables. Le refinancement des ressources qui viennent à échéance est systématiquement anticipé. Le groupe se finance auprès d'établissements de premier plan.

Les ressources confirmées et leur disponibilité sont les suivantes (voir également la note 11 pour la description des dettes financières) :

En M€	2015	2014	2013
Ressources à taux fixes	490,0	410,0	345,0
Ressources à taux variables	255,0	255,0	255,0
<b>Total</b>	<b>745,0</b>	<b>665,0</b>	<b>600,0</b>
Dont long terme	605,0	665,0	600,0
Dont court terme	140,0	-	-
<b>Total</b>	<b>745,0</b>	<b>665,0</b>	<b>600,0</b>
Dont disponibilité soumise au respect du ratio A	475,0	395,0	395,0
Dont disponibilité sans condition de ratio	270,0	270,0	205,0
<b>Total</b>	<b>745,0</b>	<b>665,0</b>	<b>600,0</b>
Dont non utilisé au 31 mars	255,0	105,0	205,0
Dont non utilisé au 31 mars en % des ressources disponibles	34%	16%	34%

La disponibilité de certains financements est conditionnée au niveau d'un ratio dit ratio A (Endettement net moyen/EBITDA), mesuré tous les semestres, qui doit être inférieur à 3,50. Le ratio A était de 2,64 au 31 mars 2015. Le groupe est confiant dans sa capacité à respecter ce ratio à court, moyen et long terme ainsi que dans sa capacité à renouveler les financements qui viennent à échéance dans les années qui viennent.

La notation du groupe par les agences spécialisées est revue annuellement. Au 31 mars 2015 : Standard & Poor attribuait la note BB+, perspective stable et Moody's Baa3, perspective négative.

## NOTE 15 INFORMATION SECTORIELLE

Les principes de la segmentation par activité et par zone géographique sont indiqués en note 1.17.

### NOTE 15.1 ACTIVITES

#### Note 15.1.1 Ventilation du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel courant

Il n'y a pas de ventes intersectorielles.

En M€	Chiffre d'affaires			Résultat opérationnel courant		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Rémy Martin	564,8	551,2	719,7	117,4	125,4	216,7
Liqueurs et Spiritueux	259,9	237,3	237,0	50,2	37,1	44,8
<b>S/total marques groupe</b>	<b>824,7</b>	<b>788,6</b>	<b>956,7</b>	<b>167,7</b>	<b>162,6</b>	<b>261,5</b>
Marques partenaires	140,4	243,1	236,6	8,8	8,7	4,2
Holding	-	-	-	(20,5)	(21,0)	(20,3)
<b>Total</b>	<b>965,1</b>	<b>1 031,6</b>	<b>1 193,3</b>	<b>156,0</b>	<b>150,2</b>	<b>245,4</b>

Rémy Cointreau distribuait les marques du groupe Edrington aux Etats-Unis jusqu'en mars 2014. Ce contrat, arrivé à échéance, n'a pas été reconduit.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2014, cette activité réalisait un chiffre d'affaires de 102,8 millions d'euros et contribuait pour 3,2 millions d'euros au résultat opérationnel. La base proforma du résultat opérationnel doit intégrer 10,4 millions d'euros de coûts de distribution auparavant absorbés par cette activité, dont 8,0 millions d'euros à Rémy Martin et 2,4 millions d'euros à Liqueurs & Spiritueux. L'impact sur le résultat opérationnel est donc de 13,6 millions d'euros.

Pour l'exercice clos au 31 mars 2013, cette activité réalisait un chiffre d'affaires de 89,7 millions d'euros contribuait pour 1,3 millions d'euros au résultat opérationnel. De la même manière, la base proforma du résultat opérationnel doit intégrer 8,9 millions d'euros de coûts de distribution dont 6,8 millions d'euros pour Rémy Martin et 2,1 millions d'euros pour Liqueurs & Spiritueux. L'impact sur le résultat opérationnel est donc de 10,2 millions d'euros.

#### Note 15.1.2 Ventilation du bilan

##### AU 31 MARS 2015

En M€	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	380,2	324,9	1,1	182,8	889,0
Actifs circulants	1 108,5	133,6	87,8	44,8	1 374,7
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,8	0,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	74,1	74,1
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 488,7</b>	<b>458,5</b>	<b>88,9</b>	<b>302,5</b>	<b>2 338,6</b>
Capitaux propres	-	-	-	1 076,3	1 076,3
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	540,7	540,7
Provisions pour risques et charges	33,4	8,7	3,6	15,7	61,4

Impôts différés et courants	-	-	-	98,8	98,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	413,5	65,3	29,4	23,4	531,6
Instruments financiers dérivés	-	-	-	29,8	29,8
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>446,9</b>	<b>74,0</b>	<b>33,0</b>	<b>1 784,7</b>	<b>2 338,6</b>
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	247,3	-	-	483,6
<b>Base de calcul du ROCE</b>	<b>805,5</b>	<b>137,2</b>	<b>55,9</b>		<b>998,6</b>

#### AU 31 MARS 2014

<i>En M€</i>	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	376,4	293,6	1,4	163,7	835,1
Actifs circulants	1 011,7	109,9	97,3	25,3	1 244,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	12,8	12,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	186,3	186,3
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 388,1</b>	<b>403,5</b>	<b>98,7</b>	<b>388,1</b>	<b>2 278,4</b>
Capitaux propres	-	-	-	1 011,9	1 011,9
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	599,8	599,8
Provisions pour risques et charges	27,0	7,6	2,7	8,4	45,7
Impôts différés et courants	-	-	-	104,7	104,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	403,0	57,8	39,5	8,7	509,0
Instruments financiers dérivés	-	-	-	7,3	7,3
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>430,0</b>	<b>65,4</b>	<b>42,2</b>	<b>1 740,8</b>	<b>2 278,4</b>
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	237,3	-	-	473,6
<b>Base de calcul du ROCE</b>	<b>721,8</b>	<b>100,8</b>	<b>56,5</b>		<b>879,1</b>

#### AU 31 MARS 2013

<i>En M€</i>	Rémy Martin	Liqueurs et Spiritueux	Marques partenaires	Non réparti	Total
Actifs non courants	361,3	290,5	1,5	189,9	843,2
Actifs circulants	960,0	106,9	126,8	8,5	1 202,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	6,3	6,3
Actifs destinés à être cédés	-	-	-	28,8	28,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	186,8	186,8
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 321,3</b>	<b>397,4</b>	<b>128,3</b>	<b>420,3</b>	<b>2 267,3</b>
Capitaux propres	-	-	-	1 094,8	1 094,8
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	452,3	452,3
Provisions pour risques et charges	17,5	8,9	2,1	6,1	34,6
Impôts différés et courants	-	-	-	124,3	124,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	434,3	54,0	45,9	8,7	542,9
Instruments financiers dérivés	-	-	-	18,4	18,4
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>451,8</b>	<b>62,9</b>	<b>48,0</b>	<b>1 704,6</b>	<b>2 267,3</b>
Marques et autres incorporels non inclus dans la base de calcul de la "rentabilité des capitaux employés" (ROCE)	236,3	237,3	0,1	-	473,7
<b>Base de calcul du ROCE</b>	<b>633,2</b>	<b>97,2</b>	<b>80,2</b>		<b>810,6</b>

### Note 15.1.3 Rentabilité des capitaux employés (ROCE)

La mesure de rentabilité des capitaux employés est effectuée à partir des indicateurs suivants :

- Résultat opérationnel courant par activité (note 15.1.1)
- Ventilation du bilan par activité hors certains incorporels (note 15.1.2)

Les résultats opérationnels courants et les capitaux employés sont identifiés par branche d'activité sur base analytique. Les résultats et les capitaux employés des activités réseau de distribution et holding sont répartis en fonction du prorata de chiffre d'affaires et des stocks réels.

La rentabilité des capitaux employés est un indicateur clé pour le management du groupe. Il est notamment utilisé comme l'un des principaux indicateurs de mesure de la performance pour chaque activité.

#### AU 31 MARS 2015

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Rémy Martin	805,5	117,4	14,6%
Liqueurs et spiritueux	137,2	50,2	36,6%
<b>S/Total marques groupe</b>	<b>942,7</b>	<b>167,7</b>	<b>17,8%</b>
Marques partenaires	55,9	8,8	15,7%
Holding	-	(20,5)	-
<b>Total</b>	<b>998,6</b>	<b>156,0</b>	<b>15,6%</b>

#### AU 31 MARS 2014

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Rémy Martin	721,8	125,4	17,4%
Liqueurs et spiritueux	100,8	37,1	36,8%
<b>S/Total marques groupe</b>	<b>822,6</b>	<b>162,6</b>	<b>19,8%</b>
Marques partenaires	56,5	8,7	15,4%
Holding	-	(21,0)	-
<b>Total</b>	<b>879,1</b>	<b>150,2</b>	<b>17,1%</b>

#### AU 31 MARS 2013

En M€	Capitaux employés	Résultat opérationnel courant	%
Rémy Martin	633,2	216,7	34,2%
Liqueurs et spiritueux	97,2	44,8	46,1%
<b>S/Total marques groupe</b>	<b>730,4</b>	<b>261,5</b>	<b>35,8%</b>
Marques partenaires	80,2	4,2	5,2%
Holding	-	(20,3)	-
<b>Total</b>	<b>810,6</b>	<b>245,4</b>	<b>30,3%</b>

### Note 15.1.4 Investissements et charge d'amortissement

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles			Amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles		
	2015	2014	2013	2015	2014	2013
Rémy Martin	14,6	26,7	23,2	12,1	10,8	10,8
Liqueurs et Spiritueux	21,1	9,7	8,4	6,2	5,7	5,1
Marques partenaires	0,6	0,6	0,4	0,3	0,6	0,6
<b>Total</b>	<b>36,3</b>	<b>37,0</b>	<b>32,0</b>	<b>18,6</b>	<b>17,1</b>	<b>16,5</b>



## NOTE 15.2 ZONES GEOGRAPHIQUES

### Chiffre d'affaires

En M€	Chiffre d'affaires		
	2015	2014	2013
Europe - Moyen-Orient - Afrique <sup>(1)</sup>	329,2	323,8	323,2
Amériques	342,7	413,1	394,4
Asie Pacifique	293,2	294,7	475,7
<b>Total</b>	<b>965,1</b>	<b>1 031,6</b>	<b>1 193,3</b>

<sup>(1)</sup> le chiffre d'affaires sur la France s'élève à 33,4 millions d'euros au 31 mars 2015 (mars 2014 : 35,2 millions d'euros, mars 2013 : 36,5 millions d'euros).

Le chiffre d'affaires réalisé dans le cadre du contrat Edrington et classé en « Amériques » s'élevait à 102,8 millions d'euros en mars 2014 et 89,7 millions d'euros en mars 2013.

### Bilan

#### AU 31 MARS 2015

En M€	Europe Moyen-Orient		Asie Pacifique	Non réparti	Total
	Afrique	Amériques			
Actifs non courants	783,1	61,2	44,7	-	889,0
Actifs circulants	1 107,0	109,2	158,5	-	1 374,7
Instruments financiers dérivés	-	-	-	0,8	0,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	74,1	74,1
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 890,1</b>	<b>170,4</b>	<b>203,2</b>	<b>74,9</b>	<b>2 338,6</b>
Capitaux propres	-	-	-	1 076,3	1 076,3
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	540,7	540,7
Provisions pour risques et charges	50,0	-	11,4	-	61,4
Impôts différés et courants	91,7	2,1	5,0	-	98,8
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	400,9	45,2	85,5	-	531,6
Instruments financiers dérivés	-	-	-	29,8	29,8
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>542,6</b>	<b>47,3</b>	<b>101,9</b>	<b>1 646,8</b>	<b>2 338,6</b>

#### AU 31 MARS 2014

En M€	Europe Moyen-Orient		Asie Pacifique	Non réparti	Total
	Afrique	Amériques			
Actifs non courants	758,3	36,1	40,7	-	835,1
Actifs circulants	1 024,4	105,7	114,1	-	1 244,2
Instruments financiers dérivés	-	-	-	12,8	12,8
Trésorerie et équivalents	-	-	-	186,3	186,3
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 782,7</b>	<b>141,8</b>	<b>154,8</b>	<b>199,1</b>	<b>2 278,4</b>
Capitaux propres	-	-	-	1 011,9	1 011,9
Dettes financières et intérêts courus	-	-	-	599,8	599,8
Provisions pour risques et charges	37,0	0,1	8,6	-	45,7
Impôts différés et courants	101,8	0,3	2,6	-	104,7
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	388,8	40,9	79,3	-	509,0
Instruments financiers dérivés	-	-	-	7,3	7,3
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>527,6</b>	<b>41,3</b>	<b>90,5</b>	<b>1 619,0</b>	<b>2 278,4</b>

En M€	Europe	Amériques	Asie	Non réparti	Total
	Moyen-Orient		Pacifique		
Actifs non courants	739,3	35,3	68,6	–	843,2
Actifs circulants	912,1	134,2	155,9	–	1 202,2
Instruments financiers dérivés	–	–	–	6,3	6,3
Actifs destinés à être cédés	28,8	–	–	–	28,8
Trésorerie et équivalents	–	–	–	186,8	186,8
<b>Total de l'actif</b>	<b>1 680,2</b>	<b>169,5</b>	<b>224,5</b>	<b>193,1</b>	<b>2 267,3</b>
Capitaux propres	–	–	–	1 094,8	1 094,8
Dettes financières et intérêts courus	–	–	–	452,3	452,3
Provisions pour risques et charges	34,2	–	0,4	–	34,6
Impôts différés et courants	110,5	0,3	13,5	–	124,3
Fournisseurs et autres dettes d'exploitation	371,2	51,2	120,5	–	542,9
Instruments financiers dérivés	–	–	–	18,4	18,4
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>515,9</b>	<b>51,5</b>	<b>134,4</b>	<b>1 565,5</b>	<b>2 267,3</b>

### Investissements

En M€	Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles		
	2015	2014	2013
Europe - Moyen-Orient - Afrique	17,9	32,5	28,3
Amériques	17,8	2,6	2,5
Asie Pacifique	0,6	1,9	1,2
<b>Total</b>	<b>36,3</b>	<b>37,0</b>	<b>32,0</b>

### NOTE 16 CHARGES D'EXPLOITATION PAR NATURE

En M€	2015	2014	2013
Frais de personnel	(167,6)	(151,8)	(156,8)
Dépenses de publicité et de promotion	(219,4)	(230,3)	(260,4)
Amortissement et dépréciation des immobilisations	(18,6)	(17,1)	(16,5)
Autres frais	(110,8)	(118,5)	(106,5)
Frais réalloués aux stocks et au prix de revient	52,8	48,3	47,1
<b>Total</b>	<b>(463,6)</b>	<b>(469,4)</b>	<b>(493,1)</b>
dont :			
Frais commerciaux	(374,2)	(379,8)	(403,3)
Frais administratifs	(89,4)	(89,6)	(89,8)
<b>Total</b>	<b>(463,6)</b>	<b>(469,4)</b>	<b>(493,1)</b>

Les frais commerciaux comprennent les frais de promotion et de publicité, les commissions payées et reçues, les provisions courantes pour dépréciation des stocks et créances clients ainsi que les frais généraux des sociétés de distribution du groupe.

Les frais administratifs comprennent tous les frais généraux des holdings et des sociétés de production.

Les autres produits et charges correspondent à des revenus provenant d'activités périphériques.

Les frais de personnel comprennent les éléments suivants :

<i>En M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Salaires et charges	(153,9)	(142,8)	(145,4)
Retraites et autres avantages assimilés	(8,1)	(3,9)	(2,6)
Participation des salariés	(2,8)	(1,4)	(3,5)
Charge liée aux plans de bonus à long terme	(2,8)	(3,7)	(5,3)
<b>Total</b>	<b>(167,6)</b>	<b>(151,8)</b>	<b>(156,8)</b>

## **NOTE 17 EFFECTIFS**

Les effectifs sont exprimés à la date de clôture et portent sur les sociétés consolidées par intégration globale.

	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
France	705	721	712
Europe (hors France) - Afrique	332	280	239
Amériques	342	333	332
Asie Pacifique	429	421	421
<b>Total</b>	<b>1 808</b>	<b>1 755</b>	<b>1 704</b>

## **NOTE 18 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS**

<i>En M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Frais relatifs à l'acquisition de Bruichladdich	-	(0,1)	(5,3)
Frais relatifs à l'opération Larsen	(0,7)	(3,9)	(2,5)
Dépréciation de marques	-	(0,1)	-
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	1,2	(1,0)	0,2
Autres	-	0,2	0,1
<b>Total</b>	<b>0,5</b>	<b>(4,9)</b>	<b>(7,5)</b>

## NOTE 19 RESULTAT FINANCIER

### NOTE 19.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET PAR NATURE DE FINANCEMENT

En M€	2015	2014	2013
Emprunts obligataires	(14,7)	(13,6)	(11,7)
Placement privé	(5,5)	(5,3)	(5,3)
Crédit syndiqué et lignes non confirmées	(3,3)	(4,2)	(3,0)
Charge financière des entités <i>ad hoc</i>	(2,5)	(2,5)	(2,7)
Intérêts sur instruments de taux qualifiés de couverture	(2,1)	(2,5)	(2,3)
Variation de valeur des instruments de taux qualifiés	1,8	2,1	1,4
Autres charges financières	(0,5)	(0,4)	(0,3)
<b>Sous-total</b>	<b>(26,8)</b>	<b>(26,4)</b>	<b>(23,9)</b>
Impact des instruments de taux non qualifiés de couverture	(0,1)	(0,1)	(1,2)
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(26,9)</b>	<b>(26,5)</b>	<b>(25,1)</b>
Intérêts sur placements de trésorerie	2,9	3,7	3,0
<b>Coût de l'endettement financier net</b>	<b>(24,0)</b>	<b>(22,8)</b>	<b>(22,1)</b>

Les dettes financières sont décrites en note 11.

### NOTE 19.2 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS

En M€	2015	2014	2013
Gains de change	-	-	4,7
Intérêts et revalorisation sur prêt vendeur	4,6	4,4	4,2
<b>Autres produits financiers</b>	<b>4,6</b>	<b>4,4</b>	<b>8,9</b>
Perte de change	(2,0)	-	-
Autres charges financières des entités <i>ad hoc</i>	(7,3)	(6,3)	(5,2)
Autres	(1,0)	(1,5)	(1,6)
<b>Autres charges financières</b>	<b>(10,3)</b>	<b>(7,8)</b>	<b>(6,8)</b>
<b>Autres produits et charges financiers</b>	<b>(5,7)</b>	<b>(3,4)</b>	<b>2,1</b>

Le poste « Intérêt et revalorisation sur prêt vendeur » correspond au prêt octroyé lors de la cession de la branche Champagne. Les caractéristiques de ces prêts sont décrites à la note 6.2.

Le montant présenté en perte et gains de change comprend principalement l'effet de l'application de la norme IAS 39 sur le portefeuille d'instruments financiers dérivés de change, pour la partie dite « non efficace », ainsi que le résultat de change dégagé sur les flux financiers. Les pertes et gains de change liés aux flux opérationnels sont comptabilisés en marge brute (note 1.4).

En M€	2015	2014	2013
Impact comptabilité de couverture	(1,0)	1,1	4,9
Autres	(1,0)	(1,1)	(0,2)
<b>(Pertés) et gains de change</b>	<b>(2,0)</b>	<b>-</b>	<b>4,7</b>

## NOTE 20 IMPOTS SUR LE RESULTAT

### NOTE 20.1 EFFET NET DES IMPOTS SUR LE RESULTAT

En M€	2015	2014	2013
(Charge) produit net d'impôt courant	(32,2)	(47,8)	(80,6)
(Charge) produit net d'impôt différé	(1,3)	2,0	8,6
<b>Impôts sur le résultat</b>	<b>(33,5)</b>	<b>(45,8)</b>	<b>(72,0)</b>
Taux d'impôt effectif	-26,4%	-38,5%	-33,1 %

### NOTE 20.2 REGIME FISCAL

Rémy Cointreau a opté pour le régime de fiscalité de groupe pour certaines de ses filiales contrôlées directement ou indirectement à 95 % au moins. Ce régime permet de réduire, dans certaines limites, les charges d'impôts des sociétés bénéficiaires grâce aux déficits des autres sociétés. L'économie en résultant est constatée au cours de l'exercice de compensation.

### NOTE 20.3 ANALYSE DE L'ORIGINE ET VENTILATION DES IMPOTS DIFFERES

En M€	2015	2014	2013
<b>Répartition par nature</b>			
Provisions pour retraite	10,5	9,0	8,0
Provisions réglementées	(18,9)	(14,7)	(10,8)
Autres provisions	9,4	7,1	8,3
Marques	(99,0)	(98,4)	(98,4)
Immobilisations	(8,6)	(10,8)	(12,5)
Marges sur stocks	27,0	28,6	20,2
Déficits reportables	6,9	3,2	6,1
Autres différences temporaires	25,3	13,0	27,3
<b>Position nette - active (passive)</b>	<b>(47,4)</b>	<b>(63,0)</b>	<b>(51,8)</b>
<b>Répartition par groupe fiscal</b>			
Intégration fiscale France	(70,6)	(71,4)	(60,6)
Intégration fiscale États-Unis	7,2	6,9	4,9
Intégration fiscale Pays-Bas	(6,8)	(9,9)	(12,7)
Autres sociétés	22,8	11,4	16,6
<b>Position nette - active (passive)</b>	<b>(47,4)</b>	<b>(63,0)</b>	<b>(51,8)</b>
Actifs d'impôt différés	41,7	31,7	47,2
Passifs d'impôt différés	(89,1)	(94,7)	(99,0)
<b>Position nette - active (passive)</b>	<b>(47,4)</b>	<b>(63,0)</b>	<b>(51,8)</b>

### NOTE 20.4 DEFICITS FISCAUX ET MOINS-VALUES REPORTABLES

Au 31 mars 2015 les déficits fiscaux reportables s'élèvent à 43,2 millions d'euros (2014 : 19,3 millions d'euros). L'économie d'impôt potentielle découlant de l'utilisation de ces déficits est de 10,4 millions d'euros (2014 : 4,9 millions d'euros). Sur ces déficits, le groupe a reconnu un actif net de 6,9 millions d'euros et projette d'en recouvrer 5,7 million d'ici mars 2018.

## NOTE 20.5 PREUVE D'IMPOT

En 2015, les impôts sur le résultat représentent une charge de 33,5 millions d'euros. La différence avec l'impôt théorique correspondant au taux français (38,0 % en 2015 et 2014, 36,1 % en 2013) s'analyse comme suit :

<i>En M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Impôt théorique	(48,2)	(45,2)	(78,7)
Impôt réel	(33,5)	(45,8)	(72,0)
<b>Écart</b>	<b>14,7</b>	<b>(0,6)</b>	<b>6,7</b>
Différences permanentes entre les résultats consolidés et les résultats imposables	9,0	(0,7)	(15,1)
Utilisation de pertes fiscales ou différences temporaires antérieurement non activées	-	-	0,2
Pertes de filiales fiscalement déficitaires et non activées	(0,4)	-	(0,8)
Écart de taux d'imposition de filiales étrangères	18,7	9,8	25,4
Ajustement de la charge d'impôt sur exercices antérieurs	(12,6)	(9,7)	(3,0)
<b>Total</b>	<b>14,7</b>	<b>(0,6)</b>	<b>6,7</b>

## NOTE 21 RESULTAT NET D'IMPOT DES ACTIVITES CEDEES OU EN COURS DE CESSION

Il n'y a pas de résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession sur les exercices présentés.

## NOTE 22 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS

Le résultat net hors éléments non récurrents correspond au résultat net corrigé des autres produits et charges opérationnels décrits en note 18, des effets d'impôt associés et du résultat des activités cédées ou en cours de cession.

### NOTE 22.1 RECONCILIATION AVEC LE RESULTAT NET

Le résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère se réconcilie comme suit avec le résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère :

<i>En M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Résultat net – part attribuable aux propriétaires de la société mère</b>	<b>92,6</b>	<b>62,4</b>	<b>130,4</b>
Provision sur participation Dynasty Fine Wines Group (note 5.1)	-	10,9	15,9
Frais relatifs à l'acquisition de Bruichladdich	-	0,1	5,3
Frais relatifs à l'opération Larsen	0,7	3,9	2,5
Dépréciation de marque	-	0,1	-
Redressements fiscaux hors impôt sur le résultat	(1,2)	1,0	(0,2)
Autres	1,2	0,2	(0,1)
Effet d'impôt	(0,1)	(0,5)	(2,4)
Contribution de 3% sur distribution de dividende en numéraire	1,4	2,1	-
Résultat net d'impôt des activités cédées ou en cours de cession	-	-	-
<b>Résultat net hors éléments non récurrents – part attribuable aux propriétaires de la société mère</b>	<b>94,6</b>	<b>80,2</b>	<b>151,5</b>

## NOTE 22.2 RESULTAT NET HORS ELEMENTS NON RECURRENTS PAR ACTION – PART ATTRIBUABLE AUX PROPRIETAIRES DE LA SOCIETE MERE

<i>En M€</i>	<i>Notes</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Résultat net hors éléments non récurrents</b>				
• part attribuable aux propriétaires de la société mère		94,6	80,2	151,5
Nombre d'actions				
• de base	10.2	48 432 694	49 180 683	48 880 252
• dilué	10.2	48 479 943	49 311 783	49 010 681
<b>Par action (en €)</b>				
• de base		1,95	1,63	3,10
• dilué		1,95	1,63	3,09

## NOTE 23 RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Les engagements au titre des différents régimes d'avantages salariaux garantissant des prestations postérieurs à l'emploi sont comptabilisés conformément à la note 1.14.

Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont comptabilisés en charge de personnel au cours de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

IAS19R a été appliqué pour la première fois au 1er avril 2013. L'impact est une baisse des provisions pour retraite de 0,9 million d'euros en contrepartie de la situation nette au titre de la prise en compte intégrale du coût des services passés non constatés au 31 mars 2013.

### NOTE 23.1 ENGAGEMENTS AU TITRE DES REGIMES A PRESTATIONS DEFINIES

Au 31 mars 2015, les régimes à prestations définies, qui font l'objet d'une évaluation actuarielle, concernent principalement :

- Les indemnités de fin de carrière et médailles du travail dues en France au titre des conventions collectives concernant un effectif de 617 personnes ;
- Trois régimes de retraite complémentaire à prestations définies accordés par le groupe en France, un en Allemagne et un en Belgique concernant 148 personnes dont 49 actifs et 99 retraités ou différés ;
- Un régime de santé post-emploi en France concernant une population fermée de 27 retraités.

La répartition par type de régime du passif constaté dans les comptes consolidés est la suivante :

<i>En M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Indemnités de fin de carrière	11,9	10,7	9,8
Retraites complémentaires	18,5	14,5	13,7
Médailles du travail	0,7	0,7	0,7
Frais médicaux des retraités	0,6	0,5	0,6
<b>Total</b>	<b>31,7</b>	<b>26,4</b>	<b>24,8</b>

<i>En M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
<b>Dette actuarielle début de période</b>	<b>29,6</b>	<b>27,3</b>	<b>23,7</b>
Coût normal	1,7	2,0	1,3
Intérêt sur la dette actuarielle	0,8	0,7	0,8
Effet des modifications de régimes	1,4	-	-
Prestations payées	(1,1)	(1,7)	(1,2)
Pertes et (gains) actuariels	3,1	1,3	2,6
Coûts services passés générés	-	-	0,1
Écarts de conversion	-	-	-
<b>Dette actuarielle fin de période</b>	<b>35,5</b>	<b>29,6</b>	<b>27,3</b>
dont non financé	23,6	20,1	18,9
dont partiellement financé	11,9	9,5	8,4
<b>Valeur actifs de couverture début de période</b>	<b>3,2</b>	<b>3,4</b>	<b>3,4</b>
Rendement	0,1	0,1	0,2
Cotisations perçues	0,6	0,6	0,6
Réductions de régimes	-	-	-
Prestations payées	(0,2)	(0,8)	(0,5)
(Pertes) et gains actuariels	0,1	(0,1)	(0,3)
Écarts de conversion	-	-	-
<b>Valeur actifs de couverture fin de période</b>	<b>3,8</b>	<b>3,2</b>	<b>3,4</b>
<b>Couverture financière</b>	<b>31,7</b>	<b>26,4</b>	<b>23,9</b>
Coût des services passés non constatés	-	-	0,9
<b>Engagements de retraite</b>	<b>31,7</b>	<b>26,4</b>	<b>24,8</b>
<b>Passif</b>	<b>31,7</b>	<b>26,4</b>	<b>24,8</b>
<b>Actif</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Les actifs de couverture sont détenus par des compagnies d'assurance qui les investissent dans leur actif général.

## NOTE 23.2 COUT DE LA PERIODE

<i>En M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Coût normal	(1,7)	(2,0)	(1,3)
Intérêt sur la dette actuarielle	(0,8)	(0,7)	(0,8)
Rendement attendu des placements	0,1	0,1	0,2
Amortissement des autres éléments non constatés	-	-	-
Effet des modifications de régime	(1,4)	-	-
<b>Produit (charge) de la période</b>	<b>(3,8)</b>	<b>(2,6)</b>	<b>(1,9)</b>
Prestations	1,0	0,9	0,8
Contribution employeur	0,6	0,6	0,6
<b>Produit (charge) nette de la période</b>	<b>(2,2)</b>	<b>(1,1)</b>	<b>(0,5)</b>
<b>Hypothèses actuarielles</b>			
Taux d'actualisation moyen	1,19%	2,55%	2,67 %
Taux moyen de revalorisation des salaires	2,10%	3,00 %	3,00 %
Espérance de durée moyenne d'activité	18 ans	15,7 ans	3 à 19 ans
Taux de rendement attendu des placements	0,53%	2,21%	3,00 %
Taux d'évolution des coûts médicaux	5,00%	5,00%	5,00 %
Paiements estimés pour les 5 prochains exercices :	9,6	n/a	n/a



### NOTE 23.3 SUIVI DES GAINS ET PERTES ACTUARIELS

<i>En M€</i>	2014	2014	2013
<b>Ouverture de l'exercice</b>	<b>(24,7)</b>	<b>(24,3)</b>	<b>(21,4)</b>
Flux de l'exercice Gains (Pertes)	(3,2)	(0,4)	(2,9)
dont écarts d'expérience	0,4	(0,4)	0,2
<b>Clôture de l'exercice</b>	<b>(27,9)</b>	<b>(24,7)</b>	<b>(24,3)</b>

### NOTE 23.4 SENSIBILITE

Une augmentation de 50 points de base du taux d'actualisation aurait un effet à la baisse de 1,3 millions d'euros sur la dette actuarielle brute et de 0,1 millions sur le coût normal. Compte tenu de la non-matérialité des régimes relatifs au frais médicaux, la variation au-delà de 5 % de l'évolution des frais médicaux ne produirait pas d'effet significatif pour le groupe.

## NOTE 24 ENGAGEMENTS HORS BILAN, ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS

### NOTE 24.1 ENGAGEMENTS LIES AUX ACTIVITES OPERATIONNELLES

<i>En M€</i>	2015	2014	2013
Engagement d'achat d'immobilisations	4,2	14,8	1,2
Engagement loyers de bureau	31,1	26,0	9,9
Engagement loyers de matériels	2,1	1,8	2,1
Engagement d'achat d'eaux-de-vie (directs)	46,1	50,9	15,0
Engagement d'achat d'eaux-de-vie (via coopérative)	95,0	133,8	-
Engagement d'achat de vins	3,0	3,4	11,9

Les engagements d'achat d'immobilisations concernent principalement des acquisitions de fûts de vieillissement à Cognac.

Les engagements de loyers de bureaux sont principalement relatifs au bail du siège parisien du groupe et aux baux des sièges des filiales Rémy Cointreau USA à New York et E. Remy Rentouma Trading Ltd à Shanghai.

Les engagements d'achat d'eaux-de-vie sont pour l'essentiel relatifs à des contrats pluriannuels conclus avec des bouilleurs de crus. Ces engagements sont valorisés sur la base des prix connus à la date de clôture.

Les engagements d'achat de vins comprennent des engagements d'achat de vins aux États-Unis.

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2015 :

<i>En M€</i>	Total	2016	Au-delà
Engagement d'achat d'immobilisations	4,2	4,1	0,1
Engagement loyers de bureau	31,1	6,8	24,3
Engagement loyers de matériels	2,1	0,9	1,2
Engagement d'achat d'eaux-de-vie (directs)	46,1	12,1	34,0
Engagement d'achat d'eaux-de-vie (via coopérative)	95,0	-	95,0
Engagement d'achat de vins	3,0	1,6	1,4

### NOTE 24.2 ENGAGEMENTS LIES AU FINANCEMENT, CAUTIONS ET AUTRES GARANTIES SIMILAIRES

<i>En M€</i>	2015	2014	2013
Cautions fiscales	0,5	0,2	0,2
Cautions douanières	16,4	14,2	13,4
Cautions exportation	0,5	0,5	0,5
Cautions environnementales	2,6	2,5	2,5
Garanties fournisseurs	6,3	6,3	6,3
Garantie sur contrat d'affacturage	10,0	10,0	10,0
Warrants agricoles sur stocks AFC	46,0	44,0	28,0
Garantie sur emprunt obligataire de 65 M€	65,0	65,0	-
Garanties diverses sur lignes de financement	20,6	4,4	9,5
Autres garanties	0,2	0,1	0,8

Ventilation par échéance pour les engagements au 31 mars 2015 :

<i>En M€</i>	<b>Total</b>	<b>2016</b>	<b>Au-delà</b>
Cautions fiscales	0,5	-	0,5
Cautions douanières	16,4	5,5	10,9
Cautions exportation	0,5	-	0,5
Cautions environnementales	2,6	-	2,6
Garanties fournisseurs	6,3	6,3	-
Garantie sur contrat d'affacturage	10,0	-	10,0
Warrants agricoles sur stocks AFC	46,0	46,0	-
Garantie sur emprunt obligataire de 65 M€	65,0	-	65,0
Garanties diverses sur lignes de financement	20,6	20,6	-
Autres garanties	0,2	-	0,2

### NOTE 24.3 ACTIFS ET PASSIFS EVENTUELS RELATIFS AUX OPERATIONS DE CESSION

Dans le cadre d'opérations de cession, des garanties de passif sont généralement accordées aux acheteurs pour des durées et des montants définis dans les contrats. Les passifs fiscaux, douaniers et sociaux pouvant survenir à la suite de contrôles portant sur les périodes antérieures à la cession sont généralement couverts jusqu'à l'extinction des délais de prescription légaux.

Les garanties octroyées et non prescrites au 31 mars 2015 portent sur :

Opération de cession	Date opération	Nature des garanties non prescrites	Échéance	Montant maximum
Piper-Heidsieck Compagnie Champenoise	8 juillet 2011	Éléments fiscaux et assimilés	Échéance légale + 90 jours	Pas de plafond
Larsen	30 août 2013	Éléments fiscaux et assimilés, autres éléments	Échéance légale 30 août 2015	3,0 millions d'euros

### NOTE 24.4 AUTRES PASSIFS EVENTUELS

Au 31 mars 2015, Rémy Cointreau était engagé dans diverses procédures contentieuses. Après examen de chaque cas au niveau de chaque filiale concernée, et après avis des conseils juridiques, les provisions jugées nécessaires ont, le cas échéant, été constituées pour couvrir les risques estimés.

Rémy Cointreau déclare ne pas avoir omis l'existence d'éléments de hors-bilan significatifs dans la présentation de ses comptes consolidés.

## NOTE 25 PARTIES LIEES

### NOTE 25.1 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES ASSOCIEES

Au 31 mars 2015, les principales entreprises associées au groupe Rémy Cointreau sont le groupe Dynasty Fine Wines Group Ltd, la société Lixir et la société Diversa.

Les transactions avec ces entreprises sont décrites en note 5.

### NOTE 25.2 RELATIONS AVEC ORPAR ET ANDROMEDE

Andromède est actionnaire principal de Rémy Cointreau au travers d'Orpar. Les transactions entre Rémy Cointreau et ces deux sociétés sont les suivantes :

<i>En M€</i>	<b>2015</b>	<b>2014</b>	<b>2013</b>
Prestations facturées	3,1	3,2	3,4
Compte-courant	-	-	0,1
Compte fournisseurs et autres dettes	-	-	0,1

### NOTE 25.3 RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES AYANT UN ACTIONNAIRE OU DES ADMINISTRATEURS COMMUNS

Andromède, actionnaire d'Orpar, est également actionnaire du groupe Oeneo, coté sur Euronext Paris, leader dans les activités de tonnellerie et de bouchage. À ce titre, différentes filiales du groupe Oeneo sont fournisseurs du groupe Rémy Cointreau.

En M€	2015	2014	2013
Achats d'immobilisations	3,7	3,4	3,0
Autres achats	0,7	0,7	0,8
Compte fournisseurs	0,5	0,6	0,8

### NOTE 25.4 ORGANES DE DIRECTION

Les organes de direction comprennent les membres du conseil d'administration et du comité exécutif.

Au début de l'exercice, la direction exécutive était assurée par le Président Directeur-Général assisté d'un comité exécutif de 5 membres. Une directrice générale déléguée a rejoint le groupe le 16 septembre 2014. Le 27 janvier 2015, le conseil d'administration l'a nommée directrice générale et le Président Directeur-Général est devenu président du conseil d'administration.

Depuis cette date, la directrice générale est assistée d'un nouveau comité exécutif de 10 personnes comprenant 3 membres de l'ancien comité exécutif, 5 membres qui occupaient déjà des positions de direction dans les principales divisions du groupe et 2 autres membres qui ont rejoint le groupe postérieurement au 31 mars 2015.

Les données ci-dessous comprennent les rémunérations dues aux membres des organes de direction pendant leur période de fonction dans ces organes.

Les avantages à court terme comprennent la rémunération fixe et variable, les avantages en nature et toutes les charges sociales directement induites par ces rémunérations.

En M€	2015	2014	2013
Avantages à court terme	5,1	6,8	6,2
Indemnités de fin de contrat	1,2	-	-
Avantages postérieurs à l'emploi <sup>(1)</sup>	0,3	0,4	0,4
Charge liée aux plans d'options et assimilés	1,1	2,2	2,9
Jetons de présence versés aux membres du conseil d'administration	0,4	0,4	0,4
<b>Total</b>	<b>8,1</b>	<b>9,4</b>	<b>9,5</b>

*(1) Il s'agit principalement d'un régime de retraite à prestations définies (note 23). Le passif correspondant pour les organes de direction est de 1,8 millions d'euros au 31 mars 2015*

### NOTE 26 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Aucun événement notable n'est intervenu postérieurement à la clôture.

## NOTE 27 LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES

Au 31 mars 2015, le périmètre de consolidation inclut 49 sociétés (51 au 31 mars 2014). 46 sociétés sont en intégration globale et 3 en mise en équivalence. Ces sociétés clôturent leurs comptes au 31 mars à l'exception de Dynasty Fine Wines Group Ltd et Lixir qui clôturent au 31 décembre.

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		Mars 2015	Mars 2014
<b>EUROPE</b>			
<b>France</b>			
Rémy Cointreau SA <sup>(1)</sup>	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Services <sup>(1)</sup>	Holding/Finance	100,0	100,0
CLS Rémy Cointreau <sup>(1)</sup>	Production/Distribution	100,0	100,0
Domaines Rémy Martin <sup>(1)</sup>	Exploitation agricole	100,0	100,0
E. Rémy Martin & Cie <sup>(1)</sup>	Production	100,0	100,0
Cointreau <sup>(1)</sup>	Production	100,0	100,0
Izarra - Distillerie de la Côte Basque <sup>(1)</sup>	Production	100,0	100,0
Alliance Fine Champagne <sup>(2)</sup>	Entité <i>ad hoc</i>	100,0	100,0
Lixir <sup>(3)</sup>	Distribution	50,0	50,0
Rémy Cointreau International Marketing Services <sup>(1)</sup>	Autre	100,0	100,0
Joint Marketing Services <sup>(1)</sup>	Holding/Finance	100,0	100,0
Storeco <sup>(1)</sup>	Production	100,0	100,0
<b>Pays-Bas</b>			
Rémy Cointreau Nederland Holding NV	Holding/Finance	100,0	100,0
DELB BV	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Nederland BV	Holding/Finance	100,0	100,0
De Bron 1575 BV	Holding/Finance	100,0	100,0
<b>Autres pays</b>			
Hermann Joerss GmbH & Co (Allemagne)	Distribution	100,0	100,0
Cointreau Holding GmbH (Allemagne)	Holding/Finance	100,0	100,0
Diversa Spezialitäten GmbH <sup>(3)</sup> (Allemagne)	Distribution	50,0	50,0
S. & E. & A. Metaxa ABE (Grèce)	Production	100,0	100,0
Financière Rémy Cointreau SA (Belgique)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Belgium (Belgique)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Europe & MEA SA (Suisse)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Luxembourg SA (Luxembourg)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Slovakia sro (Slovaquie)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Czech Republic sro (Tchéquie)	Distribution	100,0	100,0
Bruichladdich Distillery Company Ltd (Royaume-Uni)	Production	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Ltd (Royaume-Uni)	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau UK Distribution Ltd (Royaume-Uni)	Distribution	100,0	100,0

Sociétés	Activité	% d'intérêt	
		Mars 2015	Mars 2014
<b>AMÉRIQUES</b>			
<b>États-Unis</b>			
Rémy Cointreau USA Inc	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Amérique Inc	Holding/Finance	100,0	100,0
Rémy Cointreau Travel Retail Americas Inc	Distribution	100,0	100,0
<b>Barbade</b>			
Mount Gay Distilleries Ltd	Production	95,2	95,2
Mount Gay Holding Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
<b>Autres pays</b>			
Cointreau Do Brazil (licores) Ltda (Brésil)	Autre	100,0	100,0
<b>ASIE/PACIFIQUE/AFRIQUE</b>			
<b>Chine/Hong Kong</b>			
Dynasty Fine Wines Group Ltd <sup>(3)</sup>	Production	27,0	27,0
Rémy Cointreau Shanghai Ltd	Distribution	100,0	100,0
E. Rémy Rentouma Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Shanghai RC Trading Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Concord Ltd	Distribution	100,0	100,0
Rémy Pacifique Ltd	Holding/Finance	100,0	100,0
Caves de France	Holding/Finance	100,0	100,0
<b>Autres pays</b>			
Rémy Cointreau Taiwan Pte Ltd (Taïwan)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau Japan KK (Japon)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau International Pte Ltd (Singapour)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau India Private Ltd (Inde)	Distribution	100,0	100,0
RM Cointreau Vietnam Company Ltd (Vietnam)	Distribution	100,0	100,0
Rémy Cointreau South Africa Pty Ltd (Afrique du sud)	Distribution	100,0	100,0
Rangit Ltd (Île Maurice)	Holding/Finance	100,0	100,0
<b>VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE</b>			
Rémy Cointreau Ariès <sup>(4)</sup>	Production	-	100,0
Rémy Sula India Pvt Ltd (Inde) <sup>(5)</sup>	Production	-	50,0

(1) Société faisant partie de l'intégration fiscale française.

(2) Entité ad hoc.

(3) Mise en équivalence.

(4) Société liquidée

(5) Cession de l'exercice